"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 69 No 30 Saint-Boniface, vendredi 19 novembre 1982

Cinq nouveaux titres ont été lancés

Les Éditions du blé en pleine production

Le lancement simultané de cinq nouveaux titres aux Éditions du blé de Saint-Boniface, la première maison du genre dans l'Ouest, n'a pas suscité autant d'intérêt qu'on attendait. Pourtant, il s'agissait probablement d'une première dans le domaine de l'édition au Manitoba.

Le coordonnateur des publications pour les éditions, Lionel Dorge, ne s'est pas montré surpris, plutôt déçu, de la réaction des gens au lancement de la semaine dernière: selon lui, les efforts qui touchent la production culturelle n'ont pas la publicité qu'ils méritent.

Pourtant, on avait pris les moyens de mobiliser les personnes susceptibles de s'intéresser aux nouvelles oeuvres littéraires en langue française dans l'Ouest: 800 invitations personnelles ont été envoyées, entre autres, dans toutes les écoles d'immersion. De ce côté, personne n'est venu.

À Saint-Boniface, une centaine de personnes se sont déplacées pour rencontrer les cinq auteurs lors d'une soirée à la Bibliothèque publique. Comme l'a expliqué le coordonnateur de la maison d'édition, la vente des livres sera très lente et "sans les subventions, ça ne marcherait pas".

Deux ans de création

On trouve quand même des potentiels lecteurs qui déclarent que les livres coûtent trop cher, a fait savoir Lionel Dorge. Des gens qui ne comprennent donc pas que pour cinq ou dix dollars il est possible de profiter de deux ans ou plus de création, de six mois de travail pour la production, d'un rabais important dans le prix à cause des subventions, et d'une rencontre avec l'auteur.



Les grands responsables du lancement de cinq titres à la fois aux Éditions du blé: Armelle Molin (du conseil d'administration), Pierre Monod (auteur), Lionel Dorge (coordonnateur pour la maison d'édition), Berthe de Trémaudan (auteur), Monique Jeannotte (auteur), Gilles Landry (du conseil), Florent Labonté (auteur), Hélène Chaput (auteur) et Patricia Lagacé (du conseil). Les cinq nouveautés sont exposées au premier plan de la photo.

On trouve aussi le temps de critiquer la saturation du marché par les livres québécois et de dire que les oeuvres d'ici, "ça vaut rien"...

Même si son caractère sans but lucratif et communautaire permet à l'organisme de partir à l'aventure quant au choix des titres, l'oeuvre de publication n'est pas prise à la légère aux Éditions du blé. D'abord le processus de sélection est long: les textes soumis sont étudiés par un comité de lecture qui fait appel aux services de trois lecteurs rémunérés, choisis selon le genre de création en question.

suite à la page 3

Jean-Pierre DUBÉ

Le dossier Île-des-Chênes est réglé. Voir page 13.



Au sommaire

OPINION

Le multiculturalisme, pour quoi faire?

Dans les prochains temps au Manitoba, le multiculturalisme va de nouveau faire couler de l'encre, par la volonté du gouvernement Pawley. On s'en souvient, lors de la dernière assemblée annuelle de la SFM, le premier ministre, en même temps qu'il soulignait le choix de s'engager en faveur de la communauté franco-manitobaine, a évoqué la création d'un Conseil interculturel. (On note que le terme de multiculturalisme est évité.) (1)

Le multiculturalisme, (opposé au concept du melting-pot), s'il a été bien accueilli dans l'Ouest lors de son annonce en octobre 1971, a été en général mal vu par les communautés francophones. Car on y voyait un moyen d'affaiblir encore plus les chances de survie de communautés, en les ravalant au même niveau que le premier groupe polonais venu.

Qu'on y voit l'expression ou non d'un machiavélisme politique de la part du fédéral pour tenter de, sinon neutraliser, du moins limiter la contestation de groupes "ethniques" qui ne voyaient pas forcément la nécessité du bilinguisme institutionnel, la réalité reste: le Canada a deux langues officielles mais pas deux cultures officielles: toutes les cultures ont le droit de s'épanouir. (2)

Howard Pawley n'a pas besoin de se poser en unificateur d'une province divisée. L'heure n'est pas à la guerre linguistique entre la minorité officielle du Canada et du Manitoba au Manitoba. Les Franco-Manitobains s'expriment plus que jamais en français au Safeway du coin. Sans doute parce que les rebuffades de quelconques anglophones se font de plus en plus rares. Et puis n'oublions pas le rôle de l'immersion.

Un élément vital

L'heure est tout simplement à la justice pour les Franco-Manitobains. Et c'est bien pourquoi il n'y a aucune raison, à priori, de penser que le procureur général n'est pas en train de négocier de bonne foi avec la communauté quant aux moyens d'amender l'article 23 qui régit l'usage des deux langues officielles du Manitoba.

C'est pourquoi, a priori, encore, il n'y a aucune raison de mettre en doute les propos de Howard Pawley à l'assemblée annuelle de la SFM: "La mise en oeuvre d'une politique des langues officielles n'est pas seulement une obligation, c'est une tâche qui nous tient à coeur, parce que la communauté franco-manitobaine est un élément vital, essentiel, de notre grande province".

Maintenant, ceci posé, le Conseil interculturel est-il tout bonnement un moyen d'éviter le trop fameux backlash, tant redouté des francophones, tout en étant (pourquoi ne pas faire d'une pierre deux coups) une vulgaire bébelle électorale pour faire plaisir aux "ethniques" en les flattant dans le bon sens du poil? Sans doute y a-t-il du vrai dans cette approche résolument cynique. Mais il faut qu'il y ait plus.

Car le mandat du Conseil interculturel est clair: il doit, entre autres, "canaliser et acheminer les opinions, les aspirations et les besoins des organisations ethno-culturelles (...)" Et comme il se peut fort que certains futurs membres du Conseil aient du caractère, le gouvernement pourrait se retrouver dans l'embarras s'il ne considère aucune recommandation que le Conseil lui transmettra. Créer un tel organisme, même si le danger d'une trop grande parlote existe, est donc en tout état de cause une arme à double tranchant pour les néo-démocrates.

À moins qu'ils n'aient sérieusement l'intention de soutenir la diversité culturelle au Manitoba. Une idée qui devrait séduire la plupart des néo-démocratisant, qui acceptent plus aisément la notion de droit collectif par rapport aux droits qui reposent strictement sur l'individu. Et garder un héritage culturel relève au moins autant d'une volonté collective qu'individuelle.

Inséparables?

Ceci étant souligné, le débat peut s'ouvrir sur l'opportunité pour les Franco-Manitobains de participer au Conseil interculturel. Car il existe évidemment une différence de taille entre le FM et l'Ukrainien: ce dernier ne peut avoir de procès en ukrainien.

Le Conseil interculturel permettra aussi de voir dans quelle mesure le Manitoba est multiculturel, autrement dit quel est le montant de volonté que les différentes communautés ethniques ont encore pour préserver leur originalité culturelle, au sens le plus large. Et on ne parle pas d'organiser un pavillon une fois par an et vendre de la Löwenbrau, des souvlaki, des egg rolls ou de la droscht à l'occasion de Folklorama.

On pourra aussi peut être rouvrir (ou continuer) le débat sur ce que l'on veut bien entendre par culture, si l'État devrait s'occuper de culture et, surtout, si langue et culture sont inséparables.

D'ailleurs sur cette question, la participation des Franco-Manitobains à ce Conseil interculturel devrait être au moins conditionnelle à l'acceptation du français comme langue officielle de travail. La consécration de l'anglais comme la langue obligatoire de communication de ceux qui siégeront à ce Conseil signifierait une aliénation de fait des "ethniques". Il ne peut être que de l'intérêt des "ethniques" de limiter, autant que possible, l'hégémonie linguistique de l'anglais au Manitoba. Au moins dans un domaine où culture doit être le maître-mot.

Forum de tolérance

Maintenant, évidemment, puisqu'un comité de liaison intérimaire veut qu'on discute (au CCFM le 20 novembre à 13h30) du rôle précis que le Conseil interculturel doit jouer, on ne peut qu'espérer que le ministre des Affaires culturelles, en dernier ressort, ne se contentera pas de mettre sur pied une série de comités sur l'éducation, les droits de la personne, les communications, qui devront se satisfaire de canaliser toutes les demandes et autres mauvaises humeurs.

Car, encore une fois, si ce forum de la tolérance, que devra devenir le Conseil interculturel, ne doit servir qu'à remplir une promesse électorale et à offrir une table ronde pour sauveurs d'ethnies professionnels, les participants pourront aisément arrêter la mascarade en claquant la porte. Car le conseil n'aurait aucun sens s'il n'était pas un moyen de se faire entendre, de défendre des différences.

Pas de sens

Mais avant d'en arriver là, ceux qui croient qu'il est possible de s'intégrer harmonieusement à la société canadienne sans renier pour autant des valeurs "ethniques", et qui ont du fun à vivre en minoritaire à leur façon, verront à clarifier au maximum la raison d'être du Conseil interculturel avant d'y participer.

Et quant à la participation des Franco-Manitobains, ils auraient certainement beaucoup à dire à des Haïtiens ou des Chiliens nouvellement arrivés sur la vie de minoritaires et du racisme qu'on peut exercer à leur endroit. Ils pourront sans doute partager une montagne d'idées avec les Indiens. Ériger la survivance de valeurs en un fait culturel, cela crée des liens.

Et on verra bien ce qu'un Allemand de 2e ou 3e génération (par exemple) pourra apporter au Conseil interculturel; lui pour qui culture allemande pourrait bien n'être plus que synonyme de Oktoberfest, avec des Jodlers en Lederhosen subventionnées par Eugene Kostyra. Pour les assimilés, le multiculturalisme n'a pas de sens.

Bernard BOCQUEL

1) Ce qui n'est pas le cas au niveau fédéral, avec le Conseil consultatif canadien du **multiculturalisme** (CCFM), dont le Conseil interculturel serait une espèce de rejeton provincial. Dans une publication officielle du ministre d'État au multiculturalisme on lit: "Le principe dont s'est inspiré le premier ministre (Trudeau) dans l'organisation du CCFM reconnaît aux collectivités ethnoculturelles le droit d'influer sur le processus décisionnel, par le biais d'une consultation suivie. Il a pour mission d'amener les divers groupements ethnoculturels, y compris ceux d'expression française, anglaise et autochtone, à entretenir avec le gouvernement des relations de caractère consultatif".

Et, tant qu'à y être, le principal objectif de la direction du multiculturalisme au ministère du même nom, "consiste à encourager et stimuler, dans le cadre de la politique du Canada sur les langues officielles, et conformément aux instruments actuels relatifs aux droits de l'homme, la pleine réalisation du caractère multiculturel de la société canadienne au moyen de programmes qui favorisent la préservation et le partage des patrimoines culturels et permettent une estime et une compréhension mutuelle entre tous les Canadiens."

2) En conclusion de son discours du 8 octobre 1971, sur le lancement du multiculturalisme, Pierre Trudeau voyait dans cette politique le meilleur moyen de préserver la liberté culturelle des Canadiens: "(...) le multiculturalisme dans un cadre bilingue contribue à assurer à l'individu sa liberté de choix. Nous sommes libres d'être nous-mêmes. Mais il ne faut pas s'en remettre au hasard. Il faut protéger et rechercher cette liberté. Si elle est compromise chez certains groupes ethniques, elle est compromise partout. Le gouvernement entend éliminer ce danger et protéger cette liberté".

Lettres à **LA LIBERTÉ**

À propos du Coup de pouce

Bon succès!! Félicitations! Remerciements pour un journal intéressant, de bonne qualité, offrant une variété d'intérêts.

Continuez! Ça en vaut la peine.

Gérard Clavet, c.s.v.
La Broquerie
le 15 novembre 1982

C'est un plaisir pour moi de renouveler mon abonnement au journal La LIBERTÉ. J'inclus un chèque de 40 $. Je me sentirai sans inquiétude pour deux bonnes années. Car manquer le journal La LIBERTÉ, je me sentirais dans un grand deuil.

C'est toujours une hâte d'aller à la poste la journée de son arrivée.

Je vous remercie de votre grand dévouement car c'est un travail à mon avis qui demande beaucoup de patience.

Encore une fois je vous remercie, et je suis heureuse de signer votre très heureuse et dévouée,

Mme Eva Lachance
Saint-Boniface
le 15 novembre 1982

Pourquoi les secrets?

M. le rédacteur,

Il me semble que j'ai entendu Louis Riel frémir dans sa tombe en passant dans l'avenue de la Cathédrale. Je crois bien en connaître la raison...

À l'aube d'une déclaration de la Cour suprême du Canada qui me redonnera mes droits volés il y a 92 ans, j'apprends dans La LIBERTÉ, et ce dans un texte anglais, que M. le procureur général Roland Penner et quelques petits politicailleurs de la SFM, qui dépendent des subventions gouvernementales, ont l'audace de vouloir négocier en mon nom et au nom des autres Franco-Manitobains.

La SFM doit consulter la population francophone et ce serait une tragédie de voir cet organisme tenter de prendre une décision sans convoquer une assemblée générale.

Pourquoi les secrets?

Marc Boily
Saint-Boniface
le 15 novembre 1982

Lettres à LA LIBERTÉ

Amnistier Riel

Suite aux lettres publiées dans **La LIBERTÉ** au sujet de Louis Riel j'éprouve le besoin d'ajouter quelque chose. Certes, ce personnage est sujet à bien des discussions.

Je suis d'accord avec M. Rhéaume sur un point: il faut s'organiser et faire en sorte que justice soit accordée à Riel. En ce qui concerne la procédure que veut employer le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, il fait définitivement fausse route. C'est pour cela que je suis d'accord avec le dernier article qui dit tout simplement que, s'il y a lieu de parler d'un pardon à Louis Riel, c'est que celui-ci serait coupable et devrait recevoir un pardon.

La seule solution justifiable serait d'accorder une aministie totale au chef métis du 19e siècle. C'est le moins qu'on puisse faire pour tout ce qu'il a subi. Gabriel Dumont a été amnistié il y a plusieurs années. Pourquoi l'amnistie n'a pas été donnée à Riel? La réponse est pourtant bien simple: le gouvernement fédéral de l'époque, pour effacer ses propres crimes, a mis tout le poid sur les épaules de Louis Riel.

La nation Métis du 19e siècle vivait ici dans l'Ouest avec sa propre culture, ses propres misères que ni les Orangistes ni même les Québecois pouvaient comprendre. À son procès, les uns condamnaient Riel, les autres voulaient le sauver en le faisant passer pour un fou.

Il s'est fort bien défendu mais n'avait aucune chance, pris dans un jeu politique criminel, orchestré par ces messieurs de l'Est.

C'est pour cela que je n'accorderais pas ma confiance au gouvernement fédéral pour accorder l'amnistie. De toute façon le gouvernement est totalement perdu avec cette histoire de pardon. Le gouvernement d'Ottawa serait-t-il assez honnête pour avouer qu'il a fait des erreurs à ce moment-là de l'histoire? Il voudrait surtout ne pas être obligé d'indemniser le peuple Métis: le chiffre serait trop considérable pour qu'un gouvernement puisse y subvenir.

La nation Métis est trop fière pour accepter une indemnisation. À deux reprises, au Manitoba puis en Saskatchewan, les métis ont dû recommencer à zéro.

Pour rétablir la justice, il faudrait refaire un procès qui prouverait que Louis Riel est innocent. Quand cela se produira, il y aura tout lieu de célébrer le Centenaire de la révolte du Nord-Ouest, à Batoche en 1985, que le gouvernement fédéral est en train de si bien organiser.

René Marchildon
Saint-Boniface

octobre 1982

Les éditeurs se rattrappent

suite de la une

Le rapport des lecteurs, une évaluation personnelle de tous les aspects de l'écrit, revient au comité qui fait sa recommandation au conseil d'administration, lequel le considère sous ses aspects plus techniques, notamment du point de vue du marché. Si le texte est accepté, il est révisé par un professionnel, dactylographié, recorrigé, monté, imprimé et, enfin, mis en marché. Le tout peut prendre six mois.

Comment se fait-il alors que les Éditions du blé ont pu en produire cinq d'un seul coup? C'est du rattrapage, a avoué Lionel Dorge.

En effet, quelques-uns des projets attendaient depuis quelque temps. Il n'est pas possible toutefois de publier plus qu'un certain nombre de titres par année puisque les subventions sont limitées.

Les quelque mille ou mille 500 copies sont distribuées chez les libraires francophones de Saint-Boniface, dans les établissements Carrefour en Saskatchewan et en Alberta, et dans les librairies du réseau Fides au Québec.

Comme projet d'avenir, l'éditeur compte faire paraître cinq ou six nouveaux titres par année. Il s'agit d'une excellente moyenne, puisque la maison d'édition a publié moins de trente titres dans ses sept premières années d'existence. De la poésie à l'histoire, du roman à l'oeuvre de stylistique, on peut attendre de tout dans les prochaines années.

Les cinq titres

Monique Jeannotte, **Le vent n'a pas d'écho**, roman, 182 pages, 8$50. L'auteur est journaliste en Alberta.

Florent Labonté, **Derrière les barbelés des nazis**, souvenirs, 122 pages, 5$. Le Père Labonté est curé d'une paroisse rurale au Manitoba, La Salle. Il s'agit d'une réédition de son oeuvre, dont les premières 1500 copies ont toutes été vendues.

Hélène Chaput, **Mère Marie-du-Rosaire**, biographie, 259 pages, 20$. Sr Chaput, manitobaine, titulaire du Prix Champlain en 1977, professeur d'université, a publié aussi une thèse de maîtrise en lettres sur Donatien Frémont, rédacteur en chef de La LIBERTÉ pendant 20 ans.

Berthe de Trémaudan, **Au nord du 53e**, souvenirs, 187 pages, 15$. D'origine Belge, l'auteur qui est maintenant agée de 80 ans, s'est établie au Pas, au Manitoba en 1920.

Pierre A.R. Monod, **Danger... anglicismes**, monographie, 134 pages, 8$. Le professeur Monod de l'Université d'Alberta, est originaire de la Suisse, donc un habitué des milieux où les langues se côtoient et se heurtent parfois.

Léo Munger jour Édith Piaf

"Cri du coeur", le deuxième spectacle de la série d'abonnement 1982-83 du Centre culturel franco-manitobain, aura lieu les 19 et 20 novembre à 20h30. Le spectacle mettra en vedette la québécoise, Léo Munger, qui à travers chants et théâtre fera une rétrospective sur la vie d'Édith Piaf.

Léo Munger, autant interprète de la chanson que comédienne, a étudié trois ans au Conservatoire d'art dramatique de Québec, et a suivi un stage de trois semaines au Théâtre de l'Avogaria. Elle travaille depuis 1975 en tant que comédienne de scène, actrice de film (citons "Mourir à tue-tête" dans lequel elle a joué une violée), et actrice pour émissions télévisées.

"En comédienne, féministe et femme qui voulait parler d'amour, elle n'a pu trouver de meilleur médium pour s'exprimer que Piaf." Léo Munger possède la voix et l'apparence physique de la grande vedette française de la chanson. Elle chante ses plus belles mélodies et joue les rôles des personnages qui ont affecté sa vie.

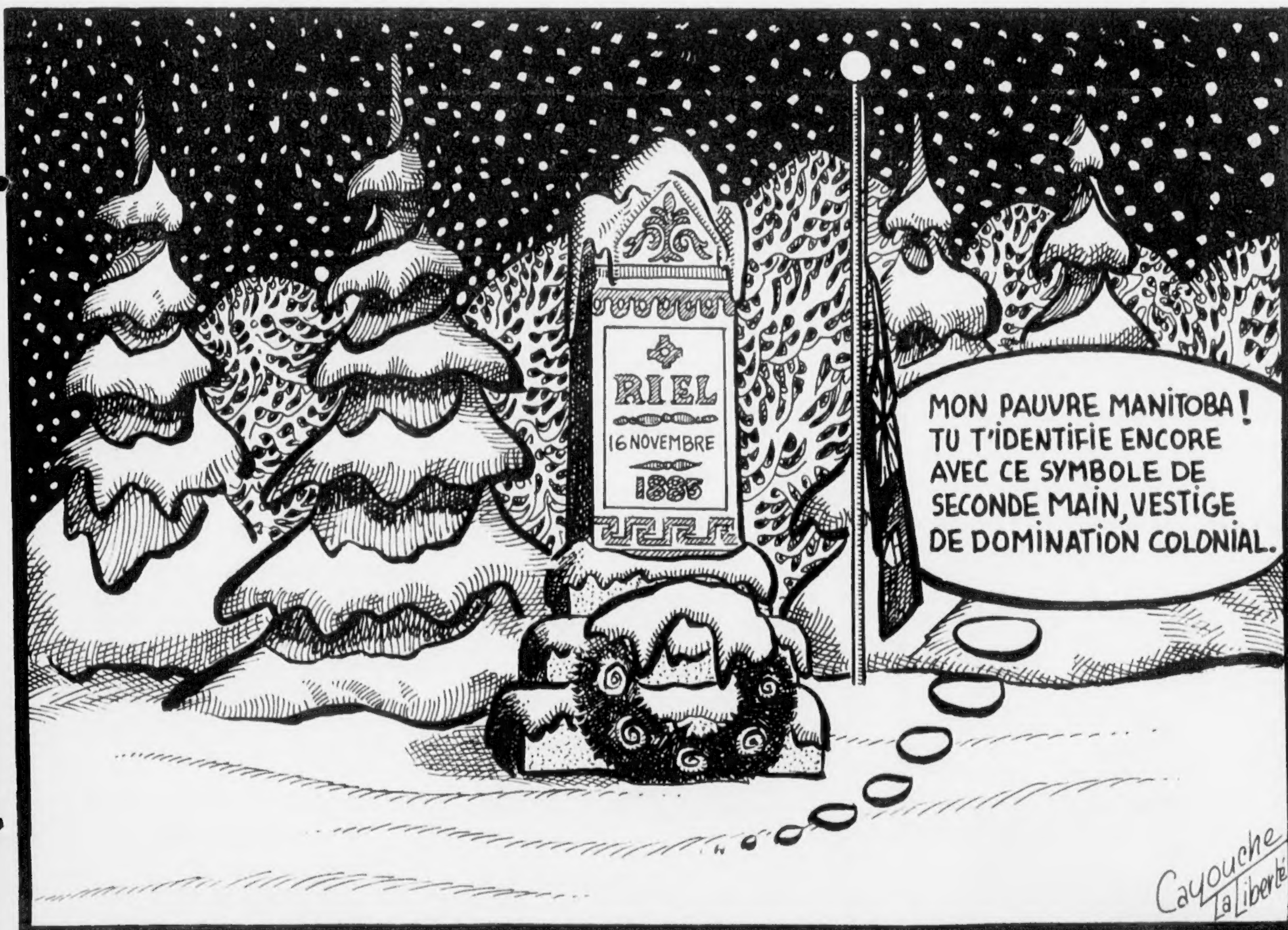
Le show de Léo Munger a été présenté à guichets fermés à Québec 60 fois. Réservez vos billets dès maintenant au 233-8972.

Rappel pour les traducteurs

L'Association des traducteurs et interprètes du Manitoba est une association professionnelle, affiliée au Conseil des traducteurs et interprètes du Canada.

L'admission à l'association se fait par examen. L'examen pour l'année 1983 aura lieu le samedi 15 janvier 1983. La date limite d'inscription est le mardi 23 novembre 1982.

Pour plus de renseignements et pour recevoir les formulaires d'inscription s'adresser à: Chris Foley: 452-7237 (domicile), ou Henriette Ricou: 474-1627 (domicile), 233-0210 (bureau).



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par **Presse-Ouest Ltée**, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Christiane DUBÉ
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél: 204-**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$ partout ailleurs au Canada, et 25$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface
R2H 3B4
247-4823

Le 3e série de Phare-Ouest à CBWFT

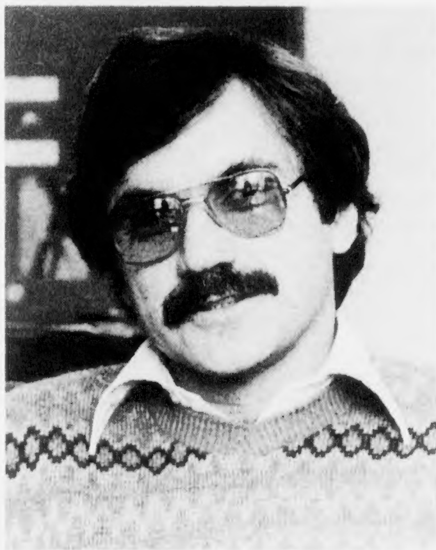
L'Ouest découvert par les images

Ce n'est pas n'importe qui qui peut devenir le sujet d'une émission de Phare-Ouest de CBWFT: il faut être intéressant, inconnu et francophone de l'Ouest canadien. Mais heureux qui tombe sous l'oeil vigilant des caméras de l'équipe de Maurice Arpin.

Car c'est une équipe. Depuis quatre ans, le réalisateur a réussi à réunir la même équipe technique pour le tournage de l'émission d'abord intitulée En route. Ce qui facilite grandement la création d'un "lien de confiance" avec l'interviewé.

C'est là le moyen qu'a choisi Maurice Arpin pour faire connaître l'Ouest, par des entrevues intimistes avec des fermiers, des écrivains, des trappeurs et des artistes qui parlent de "choses" en français. Ce sont des "témoins de l'histoire passée et du travail présent", comme le souligne le thème de l'émission, diffusée le mardi à 20h00.

Le réalisateur ne cherche pas des têtes d'affiche, des personnages qui s'intéressent à l'actualité ou même à la francophonie, mais des gens ordinaires. Responsable à la fois de la recherche, des interviews et de la réalisation, Maurice Arpin choisit des "victimes" lui-même; il les apprivoise.



Maurice Arpin: de Phare-Ouest: sur 21 émissions.

Pour eux, comme par exemple pour Jacques Saquet de la première émission de la saison, c'est une première expérience de la cinématographie, un apprentissage de la technique de l'audiovisuel. Aussi, il y a l'expérience de devenir le centre d'attraction de toute une équipe de film pendant les quelques jours que dure le tournage. Cinq heures d'entrevues sont condensées en une émission de moins de trente minutes.

Sans contrainte ni censure

L'événement, puisque c'en est un, peut être difficile à accepter pour des gens qui sont relativement inconnus et qui ont tendance à vouloir le rester. Mais quand on voit le produit fini, on n'a pas l'impression comme il arrive trop souvent dans d'autres contextes, d'être en présence d'une personne qui aime s'entendre parler. Il reste plutôt un sens de la découverte, l'impression d'être témoin de quelque chose, comme une caméra invisible ou encore, oubliée.

Et c'est l'atmosphère que veut créer le réalisateur: l'interviewé évolue dans son environnement et en vient parfois à oublier la présence de la caméra. Pour accentuer l'effet, les questions ont été coupées de la bande audio: seules demeurent les réponses, comme si le sujet de l'émission se racontait sans contrainte ni censure.

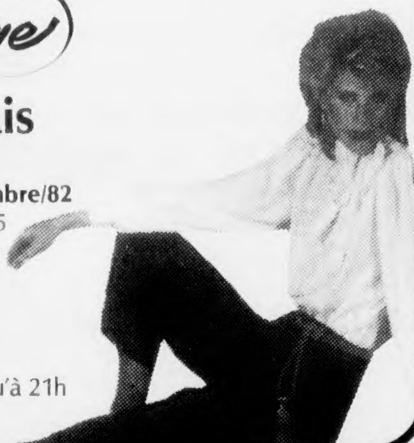
Selon Maurice Arpin, c'est là l'originalité de l'émission. Dans cette série de 21 demi-heures, la qualité peut varier puisque les situations sont d'un intérêt varié: "C'est pas toutes des perles, parce que certains sont plus raconteurs que d'autres". Il en reste "un effet cumulatif" si l'on a la chance de voir toutes les émissions: le tout permet "une découverte de l'Ouest par les images".

Dans bien des cas, on trouve des souvenirs de première main des événements qui ont marqué le tournant et le début du siècle: parmi les interviewés, on compte Marie Jobin, 103 ans; Corrine Hébert, centenaire, et Émile Desorcy, 95 ans.

Mais contrairement aux deux premières années de l'émission, le nombre de personnes âgées choisi a diminué par rapport aux plus jeunes. Peu importe l'âge, semble-t-il on a tous une histoire et des souvenirs.

L'important est de nous donner un portrait de notre environnement, sans tromperie ni trompette.

Jean-Pierre DUBÉ



Richer

Calendrier

Le 20 novembre, Frank et Anna Vandal vont célébrer leur 45e anniversaire de mariage. Ceux qui veulent des billets doivent appeler Gisèle au 422-8661.

Le 27 novembre ce sera au tour du club Snowraiders d'organiser sa soirée d'hiver. La tenue western est recommandée. Pour des détails et des billets: 422-8661.

Par ailleurs, la section locale de Richer de la Fédération des métis a donné 170 $ pour la bibliothèque de l'école, où un programme de catéchèse a été mis sur pied. L'enseignement sera assuré par Mme T. Chaput, Mme A. Lesage, Mme S. Lenton, Mme P. Pylatiuk et Mme L. Verrier.

Gisèle GAUTHIER

Précieux-Sang

Et vive les Patriotes!

Les équipes sportives du Précieux-Sang vont désormais s'identifier aux Patriotes plutôt qu'aux Condors, un nom qui ne faisait plus l'unanimité. Le nouveau nom, trouvé par Ginette Vermette, devait être "un hommage à ceux qui ont construit l'école Précieux-Sang, ceux qui se sont battus pour que le français soit enseigné à cette école, et tous les gens qui ont à coeur l'épanouissement de cette école".

Une soixantaine de noms avaient été soumis au comité de sélection composé de Raymond Bisson (pour l'école), Mariette Régnier (pour les parents), Joanne Pelletier (pour les élèves du présecondaire), Elamine Soufi (pour les étudiants du secondaire), Yves Berthelet et Cécile Dufresne (pour le département d'éducation physique).

Saint-Lazare

Nouvelles du Comité du centenaire

Les gens de la municipalité se sont rencontrés pour discuter l'aspect français du volume historique. Une décision a été prise pour assurer que l'histoire du peuple francophone de Saint-Lazare sera écrite dans les deux langues.

Mme Joséphine Deschambault a été choisie pour ses connaissances de l'histoire de Saint-Lazare. Mme Deschambault représentera et appuiera l'aspect français du volume du centenaire.

Sam Uskiw et la bourse

Une veillée à 25 $ l'assiette a eu lieu le 13 novembre en l'honneur du ministre provincial des transports, Sam Uskiw. Le souper a été servi par les femmes des partisans locaux du NPD.

Le message du ministre a répercuté les sentiments des politiciens de partout: les cordes de la bourse provinciale seront tenues serrées pour le moment. Quelques projets sont proposés pour l'avenir si les choses s'améliorent.

Mathieu DESCHAMBAULT

Calendrier

Lundi le 22 novembre: réunion des scouts et guides à 19h30.

Mardi le 23 novembre: Saint-Lazare en forme, à 20h00 au gymnase. Exercices pour femmes de 21 ans et plus.

Dimanche le 28 novembre: communion-déjeuner, à la salle paroissiale, après la messe de 9h30. Joe Borowski sera l'invité et il parlera au sujet de l'avortement.

Des changements pour Norwood

Claudette Savard, présidente des Commissaires d'écoles franco-manitobaines est maintenant aussi présidente de la commission scolaire de Norwood, suite à la réunion inaugurale. Elle succède à Tom Muir, d'un commun accord avec ses quatre collègues.

C'est la première fois qu'une femme francophone occupe la présidence de cette commission scolaire. En fait, dans l'histoire de Norwood, une seule femme avait occupé la présidence et un francophone s'était assis dans le siège du président pour quelques mois.



Claudette Savard, présidente de la commission scolaire de Norwood.

Dans Norwood, la montée de l'immersion et la baisse de la demande pour l'éducation française et anglaise a amené les commissaires à organiser une série de réunions publiques pour obtenir les commentaires des parents sur leur proposition de "réalignement". À Saint-Boniface, on avait "réorganisé", à Norwood on veut "réaligner".

Les commissaires, à l'unanimité, proposent que l'immersion, actuellement localisée au Précieux-Sang, école pourtant désignée française, soit déménagée à Queen Elizabeth. Pour au moins deux raisons. D'une part parce que la place fait défaut à Précieux-Sang: et d'autre part parce que Queen Elizabeth n'est plus viable pour le pré-secondaire selon la présidente de Norwood.

Les chiffres fournis par la division indiquent que durant les cinq prochaines années, sur les 100 à 125 élèves de la maternelle, près de 40 pour cent iront en immersion, 33 pour cent suivront le programme anglais et 20 pour cent le programme français.

Mme Savard a toutefois insisté sur le fait que la proposition des commissaires n'est pas nécessairement définitive, restant ainsi en parfait accord avec sa définition du rôle du commissaire d'écoles: "assurer que l'éducation française réponde aux besoins exprimés localement en tenant compte des aspirations des parents".

B.B.

CBWFT lance un concours de dessin

Ce concours s'adresse à tous les artistes en herbe appartenant à l'une des catégories suivantes:
- moins de 8 ans
- de 8 à 10 ans
- 11 et 12 ans.

et a pour thème: Pierrot et Noël.

Pierrot est un jeune garçon d'une douzaine d'années, héros d'une émission qui sera diffusée le 26 décembre à 18h30. Il aime énormément ses parents et veut leur prouver son affection le soir de Noël.

Radio-Canada laisse ensuite le soin aux jeunes dessinateurs de laisser vagabonder leur imagination et leur talent.

Les dessins devront être envoyés avant le 15 décembre 1982 à:
Concours Pierrot
CBWFT
Boîte postale 160
Winnipeg, Manitoba, R3C 2H1

Les nom, adresse, numéro de téléphone et âge de chaque participant devront être inscrits au dos du dessin.

Les dessins seront examinés par un jury dont la décision sera finale.

Le gagnant de chaque catégorie recevra un poste de radio. Plus de 50 prix seront ensuite distribués aux autres participants.

Saint-Boniface

Le "CHOIX" au Collège Louis-Riel

Dans sa tradition de toujours chercher à perfectionner ses programmes en orientation, la Division scolaire de Saint-Boniface a introduit, depuis mars 1982, le programme Choix dans ses écoles secondaires.

Il s'agit d'un programme élaboré par Emploi et immigration Canada et qui fait usage de l'ordinateur pour aider les jeunes dans leur choix de carrières.

L'étudiant, par l'entremise d'un terminal, peut entrer en dialogue avec une banque centrale située à Calgary et qui renferme une multitude de données sur tous les aspects qui touchent le choix d'une profession.

Il est facile de constater les avantages d'un tel système sur les programmes plus traditionnels. L'étudiant reçoit un document imprimé de plusieurs pages suite à une interaction d'une heure ou plus avec l'ordinateur.

Depuis ses débuts dans la division scolaire, le programme Choix est accessible à chaque école secondaire pour une durée de deux mois par année.

Agnès Gallagher, technicienne, assure le bon fonctionnement de l'ordinateur et facilite l'opération des diverses étapes requises dans le cadre du programme Choix.

Le Collège Louis-Riel vient de terminer son stage et au delà de cent élèves de la douzième année auront eu recours aux services de Choix durant ce temps, services bien entendu disponibles en français.

Le stade expérimental de Choix dans la division de Saint-Boniface se termine à la fin de décembre et il y a des indices qui semblent indiquer que ce programme sera disponible en permanence dans tous les secondaires de la division dès janvier 1983.

Paul PRÉFONTAINE
Patrick LeMADEC

Le Centre de ressources assure un certain leadership en éducation

Les structures au service de l'éducation française au Manitoba se consolident de plus en plus. Dernier exemple en date: Le Bureau de l'éducation française du ministère de l'éducation vient d'intégrer le Centre de ressources éducatives françaises du Manitoba. Une demande formulée voilà déjà plusieurs années...

Pour bien mesurer la portée de la nouvelle, il faut savoir que le Centre de ressources éducatives françaises du Manitoba a été mis sur pied en 1978, sous l'impulsion de 11 divisions scolaires qui offraient des classes de français et avaient donc un besoin vital de matériel pédagogique en français.

Mais attention, pas n'importe quel matériel. Comme l'explique le directeur du Centre de ressources depuis 1981, Arsène Huberdeau, "le but est de développer du matériel didactique (essentiellement) audio-visuel en français, adapté aux besoins du Manitoba".

Et c'est justement parce que le Centre de ressources a rapidement offert ses services à plus d'une vingtaine de divisions scolaires à l'échelle de la province, à cause bien sûr du développement spectaculaire de l'immersion, que son intégration au ministère de l'éducation devenait presque inévitable. Pour assurer le service et garantir l'avenir.



Arsène Huberdeau. Offrir plus qu'un simple appui technique.

En effet, on peut aisément s'aventurer à penser que les divisions scolaires responsables du financement du Centre de ressources n'étaient plus prêtes à assurer la nécessaire expansion que doit connaître le Centre s'il veut servir adéquatement sa clientèle, c'est-à-dire surtout les professeurs de plus en plus nombreux.

Car si en fait de fonctionnement, rien ne change pour les clients du Centre de ressources, ça bouge du côté du financement. Pour le secteur de la production, les divisions scolaires fournissaient environ 100 mille $, qui "provenaient généralement des octrois spéciaux" dont bénéficie l'éducation française, comme le précise Louis Gosselin, responsable de la Direction des services de soutien au BEF. Le ministère assurait les frais d'opération de la bibliothèque.

Maintenant, pour 82/83, le budget du Centre de ressources s'élève à 370 mille $, soit une augmentation de 150 mille $. Mais, pour que le Centre puisse répondre aux besoins, il faudrait qu'il dispose d'un budget de 450 mille $. Une somme qu'il pourrait obtenir l'année prochaine.

Traduire des programmes

En tout cas chose certaine, la nouvelle Direction du BEF, selon Louis Gosselin, exprime "la volonté politique du gouvernement actuel de rendre des services équivalents dans les deux langues officielles".

Pour ce qui concerne les productions de matériel audio-visuel, la réalisation d'un diaporama exige environ deux mois de travail, si bien qu'en moyenne cinq peuvent être produits par an.

Parmi les nombreux services offerts aux usagers du Centre de ressources (prêt de matériel, services d'information, aide aux bibliothèques, évaluation de matériel) il faut noter la disponibilité de trois micro-ordinateurs pour des démonstrations. D'ailleurs, devant la forte demande pour les micro-ordinateurs, le Centre a un projet à long terme: traduire des programmes d'ordinateurs.

Car le Centre de ressources veut être plus qu'un service technique: il tient aussi à assurer, en collaboration avec les conseillers pédagogiques du BEF, un certain leadership dans le domaine de l'éducation. Et dans le domaine des ordinateurs, les responsables du Centre se flattent d'avoir un pas d'avance sur leurs collègues anglophones.



Louis Gosselin. La volonté du gouvernement provincial.

B.B.

Saint-Norbert

Une première pour l'Institut

"L'harmonie scolaire de l'Institut collégiale de Saint-Norbert" vient de gagner le 1er prix dans le "Tiger Hills Band Festival" qui a eu lieu les 4 et 5 novembre à Glenboro. C'est la première fois que le groupe et leur directeur M. Bruce Waldie ont joué dans une compétition. Ils espèrent jouer encore à l'"Optimist Band Festival" qui aura lieu au printemps au Centre des congrès à Winnipeg.

Calendrier

Le vendredi 17 novembre à 20h30, il y aura à la salle Ritchot, une soirée cabaret avec Folle Avoine. Prix d'entrée: 5 $.

Les 26 et 27 novembre, l'école Saint-Norbert sera l'hôtesse du championnat de volley-ball au niveau "Provincial A". Le tournoi débutera par une partie entre les Manitoba Lady Bisons et l'équipe féminine des Jeux Canada. Le match commencera à 20h30 et le prix d'entrée sera de un $.

Sainte-Anne-des-Chênes

Calendrier

Le Centre culturel de Sainte-Anne va présenter Diadem le 25 novembre à 20h00. Prix d'entrée: 4 $. Diane, Denise et Marie Marleau: trois voix à entendre.

L'équipe des "St. Pierre Eastman Oldtimers" à Thompson

C'est avec un esprit de camaraderie qu'une vingtaine de couples, ayant nolisé un autobus conduit par un des leurs, M. Philippe Désautels, se rendit à Thompson durant la longue fin de semaine d'octobre, participer au tournoi des "Oldtimers" commandité par Carling O'Keefe.

L'équipe des "St. Pierre Eastman Oldtimers", composée de francophones de Saint-Pierre, Saint-Malo et Sainte-Anne, fut fondée en janvier 1982, afin de participer aux Manitoba Winter Rural Games qui avaient lieu en février 1982 à Mitchell. À ce tournoi, l'équipe se montra invincible en cinq parties, se méritant l'honneur de représenter Eastman aux "Jeux provinciaux" en mars à Selkirk.

Ayant terminé en sixième place à Selkirk, les gars prenaient donc le chemin de Thompson bien déterminés de mieux réussir... Ils se sont mérités le deuxième rang de la série "A", à leur grande satisfaction! Les meilleurs compteurs furent: Raymond Marion, Eugène Ritchot, Léo Préfontaine, Adam Chubey et René Péloquin.

Jacqueline ROY



1re rangée: Maurice Saive, Michel Gosselin, Adam Chubey, Raymond Hébert, Léon Morissette, Henri Hamonic, Raymond Lavergne. (Absent de la photo: Maurice Ouellette.)

2e rangée: Réal Trudel, Léo Préfontaine, René Péloquin, Raymond Marion, Henri Coulombe, Edmond Gautron, Larry Bugera, Eugène Ritchot, Raymond Guay et Fernand Hébert.

Malheureusement les joueurs de Sainte-Anne n'ont pu se joindre à l'équipe pour les parties de Thompson mais participeront à d'autres tournois

286 $ pour les scouts

Une soixantaine de personnes assistaient à la partie de cartes organisée par le Comité de parents des scouts qui a permis de ramasser 286 $. Les gagnants des prix des cartes, chez les dames: Orise Lapointe, chez les hommes: Etienne Laroche.

Les prix: un arrangement de fleurs pour poser au mur et une bouteille de parfum. Deux boîtes d'allumettes furent présentées comme prix de consolation à Mme Alice Hébert et M. Gérard Roy. Le prix d'entrée fut gagné par Jeanne Massicotte.

Ceux qui ont réussi l'encan chinois furent: 1) Le stroumpf gagné par Huguette Hébert; 2) Un petit arbre de Noël par Matt Lussier.

On compte à Saint-Pierre 37 scouts dont: onze castors, douze louveteaux et seize jeannettes.

Réouverture ?

Du côté de Saint-Pierre Motors, qui a dû fermer ses portes puisque la caisse populaire réclame le remboursement d'une dette de l'ordre de 100 mille $, une décision sur la possibilité de la réouverture du garage est attendue très prochainement. Rappelons que plus tôt cette année, les résidants de Saint-Pierre avaient recueilli quelque 50 mille $ pour venir en aide aux frères Croteau.

J'ai tout le temps obtenu les faveurs demandées par mon Jésus. Guérissez moi par les mérites de vos saintes plaies.

Les Kamsoks

cherchent

une volontaire.

Un groupe de jeunes filles âgées de 15 à 17 ans, se cherchent une animatrice volontaire pour leur aider dans le cheminement de la vie Kamsoks, S.V.P. s'adresser à: **Rolande Kendall, 261-9162.**

Saint-Claude

L'hôpital dispose de nouveaux équipements

L'hôpital de Saint-Claude vient de recevoir une télévision couleur, don des Chevaliers de Colomb, Conseil de Saint-Claude. Au cours d'une courte cérémonie, à laquelle une quinzaine de personnes ont assisté, Lucien Collet, grand chevalier, a présenté la télé à Denis Rosset, membre - directeur de l'hôpital de Saint-Claude.

Selon Madeleine Bazin, infirmière, les patients en voie de rétablissement se rendent beaucoup plus fréquemment dans la grande salle, maintenant qu'ils peuvent apprécier des programmes en couleur.

L'hôpital se voit aussi acquéreur d'un "moniteur-cardiaque". Dans le but de compléter l'équipement nécessaire pour ce moniteur, les Chevaliers de Colomb ont fait don d'un chèque de 200$00.

Toujours grâce à de nombreuses contributions venant de divers organismes ainsi que des contributions individuelles, l'hôpital a pu se procurer un mannequin "Ann" pour donner des cours de réanimation cardio-pulmonaire. Chaque cours est d'une durée totale de 12 heures environ et un maximum de six personnes peuvent s'y inscrire. Le prochain cours sera donné à un groupe de pompiers.

Madeleine Bazin, infirmière responsable de ce cours, nous informe que ce cours est donné toutes les trois semaines et n'importe qui peut s'y inscrire.

Rose PHILIPPE



Quelques patients de l'hôpital de Saint-Claude regardent la messe sur la nouvelle télé couleur donnée par les Chevaliers de Colomb.

Les Filles d'Isabelle ont commencé leur action

Le but de former un cercle de Filles d'Isabelle, le 19 septembre à Saint-Claude, est d'unir les femmes catholiques pour le bien de la paroisse, visiter les malades aux hôpitaux ou à la maison, rendre service aux vieillards.

Nos devises sont unité, amitié, charité, sainteté.

L'équipe d'initiation était Anita Catellier de Saint-Malo, régente provinciale; Renée Delaquis, régente de Notre-Dame-de-Lourdes; Irène Catellier, régente de Saint-Malo; Anita Poiron, régente de Somerset, l'abbé Robert Nadeau, aumônier provincial.

Voici l'exécutif des Filles d'Isabelle de Saint-Claude: Ex-régente, Edith Martel; vice-régente, Marielle Bruneau; secrétaire financière, Laurence Champagne; secrétaire trésorière, Irène Gobin; secrétaire archiviste, Denise Danais; chancelière, Rolande Sibilleau; gardienne - Odile Marin; syndics, Irène Rosset et Lorraine Collet; 1re guide, Claire Jolicoeur; 2e guide, Jacqueline Bazin; porte-bannière, Madeleine Philippe; monitrice, Jeannine Tranq; garde intérieur, Oliva Gauthier; garde extérieur, Marie Dion; rédactrice, Vivianne Sorin; aumônier, l'abbé R. Bouchard.

Depuis la formation du cercle, les Filles d'Isabelle se sont rencontrées régulièrement le 1er lundi de chaque mois. Les dames ont fait le ménage de l'église; servi un goûter à l'église le jour de la fête d'Action de grâces. Elles s'étaient jointes pour acheter un billet de loterie au profit de la construction de la salle.

Lors du dernier tirage de ces billets, elles ont gagné la somme de 250 000 $. À la dernière réunion, il y a eu une brève cérémonie d'initiation pour cinq nouveaux membres des Filles d'Isabelle, ce qui porte maintenant le nombre à cinquante membres dans le cercle de Saint-Claude.

Vivianne SORIN

Comment les étudiants ont vécu l'armistice

Les élèves du Complexe scolaire de Saint-Claude se sont réunis dans le gymnase le 10 novembre pour revivre les souvenirs de la fête de l'Armistice.

Il y a eu deux programmes à part: l'un pour les élèves du secondaire et l'autre pour les élèves au niveau élémentaire.

La cérémonie a commencé par le chant de l'hymne national suivi d'une prière par l'abbé Bouchard. Ensuite une série de diapositives qui portaient sur la guerre a été présentée aux élèves de l'école secondaire.

Certains étudiants ont donné leur impression de ce qu'est une guerre et le pourquoi de l'importance de fêter l'Armistice.

Pour terminer, Albert Beaudry, lui-même vétéran de la guerre, a lu les noms des soldats de Saint-Claude morts à la guerre. Un moment de silence et de méditation a suivi.

Le programme pour les élèves de l'école élémentaire s'est déroulé de la même façon. Au lieu de diapositives, il y a eu récitation de poèmes, chant, réflexions par les étudiants, le tout étant centré sur les sacrifices, les souffrances et le dévouement des soldats et de leur famille.

Le silence régnait dans le gymnase. La musique, le décor de coquelicots, de croix de guerre, tout portait à la méditation de ce qu'est la guerre, ce que les soldats ont fait pour notre pays, notre liberté. Une jeune génération, qui pourtant n'a pas connu la guerre venait de nous faire vivre un moment intense de ce qu'est vraiment la fête de l'Armistice.

Invitation pour le
65e anniversaire de mariage de M. et Mme Émilien Desrosiers
à Saint-Malo au Club Noret
samedi 20 novembre de 14h à 16h30
pour un café-rencontre
suivi de la messe à 17h30 à Saint-Malo.
Vous êtes tous cordialement invités.

Saint-Vital

Adonaî Bernardin a fêté son 85e

C'est à Saint-Vital le 30 octobre, que la famille Bernardin s'est retrouvée afin de fêter le 85e anniversaire de leur père.

La vie de notre honoré a commencé en 1897 à Elie. Il s'établit sur une ferme sur le bord de la rivière La Salle, dans ce même village. Il y passa presque soixante-quinze ans.

Il a épousé Angèle Dupuis de Saint-Jean-Baptiste. De cette union, douze enfants sont nés, dont dix sont vivants: Marcel, Lucette Legault, Marthe Desilets et George d'Elie, Fernand de Lorette, Laurette Allard d'Headingly, Fleurette Caron de Saint-Vital, Louis de Sainte-Anne, Yvonne Steiner de l'Alberta et Idola Burns de l'Ontario; 63 petits-enfants et 57 arrière-petits-enfants. Mme Bernardin est décédée en 1968 ainsi que deux enfants, Denise en 1934 et Raymond en 1981.



M. Adonai Bernardin

M. Bernardin a eu plusieurs occupations durant sa vie. Il fut commissaire d'école pendant 31 ans, président du Pool Elevator - 5 ans, assesseur pour la municipalité de Cartier - 3 ans, et même président du Club de base-ball pendant plusieurs années.

Il ne faut pas oublier aussi l'ouvrage fait dans le nord du Manitoba. Il bâtit plusieurs écoles pour des missions en même temps d'être cultivateur à Elie. Ce fut une vie bien occupée et remplie.

M. Bernardin s'est remarié en 1969 avec Seraphine Trottier - il demeure depuis ce temps à Saint-Boniface, à la retraite.

Fleurette CARON

Calendrier

Samedi le 20 novembre, à 19h30, rencontre avec Mgr Antoine Hacault, au sous-sol de l'église Saint-Eugène.

Mercredi le 24 novembre, après la messe de 19h30, session de discussions "Après la pluie, le beau temps", au sous-sol de l'église Saint-Eugène.

La loterie du P'tit bonheur

Le P'tit bonheur (garderie française de Saint-Boniface) a mis sur pied une loterie pour le prélèvement de fonds cette année et le tirage a eu lieu le 27 octobre 82 lors de la réunion annuelle de la garderie.

Les gagnants sont les suivants: 1er prix - 500 $: Barbara Squirres/Virginia Gasman; 2e prix - 250 $: Raymond Fréchette; 3e prix - 150 $: M. et Mme Maurice Dirren; 4e prix - 50 $: M. Kentch; 5e prix - 50 $: W. R. Olien

À la réunion annuelle, de nouveaux membres ont été élus au Comité de parents: Jim Zamprelli (président), Karen Lawlor (relations extérieures), Roger Fontaine (personnel), Alice Bonnefoy (trésorière), Pierre Guérin (secrétaire), et Mariette Fontaine (conseillère).

Les scouts ont embauché un nouveau permanent

Les scouts viennent d'embaucher un nouveau permanent, Gilles Ouellette, qui succède à Émile Sabourin. Le nouveau coordonnateur a quelques projets en prévision.

Gilles Ouellette, 24, est arrivé d'Ottawa voilà trois mois, en compagnie de sa femme, originaire du Manitoba. Il a plusieurs années d'expérience dans l'animation de louveteaux, d'éclaireurs et de pionniers.

Pour continuer de relancer le scoutisme au Manitoba, Gilles Ouellette veut se rendre dans les écoles et rencontrer des parents pour trouver des animateurs. Car c'est là que se situe, selon lui, le plus gros problème: "Le recrutement n'est pas une inquiétude. On a les jeunes. Ce sont les adultes qui manquent". Un péché mortel pour un mouvement qui repose en grande partie sur le bénévolat.

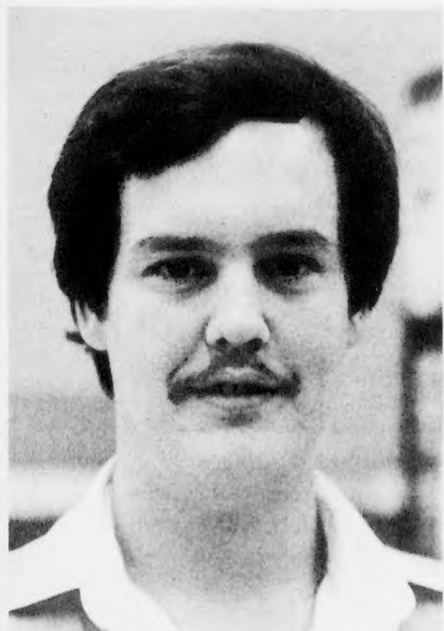
Pour convaincre des gens, le nouveau permanent scout va créer des montages de diapositives d'une durée de 45 minutes pour s'adresser aux différents groupes d'âge: adultes, castors, louveteaux, éclaireurs, pionniers et aînés.

Actuellement quelque 350 jeunes participent au mouvement scout, encadrés par plus de 60 adultes, soit une proportion d'environ six jeunes par adulte. Mais Gilles Ouellette soutient "qu'il n'y a jamais trop de chefs", d'autant plus qu'il y a "beaucoup de paroisses qui ne sont pas touchées à cause du manque d'adultes". 13 comités de parents fonctionnent.

Le scoutisme a-t-il un avenir au Manitoba? Oui, répond sans hésiter le permanent, parce que "les jeunes ont besoin d'autre chose que le hockey, car le scoutisme ne montre pas seulement une chose. On montre comment vivre avec les autres, soi-même, la nature. On aide les jeunes à grandir, à devenir bons citoyens, c'est-à-dire des gens pouvant aider leur pays, les autres et accepter les différences entre personnes".

Pour ce qui a trait au rapprochement entre les scouts et les guides, Gilles Ouellette estime qu'un "grand pas a été franchi depuis que les guides sont entrées dans le local scout". Il précise aussi que "l'accent sera mis sur la nécessité de faire des activités communes de temps en temps".

B.B.



Gilles Ouellette. Oui, le scoutisme a sa place au Manitoba.



Louis Kirouac décoré

L'ex-commissaire de la Fédération des scouts de l'Ouest, Louis Kirouac, a reçu des mains du Gouverneur général Ed Schreyer (aussi chef scout du Canada), la Croix de Jérusalem, le 8 novembre à Ottawa.

Originaire de La Broquerie, M. Kirouac a été choisi pour cet honneur pour que soit signalée sa contribution au scoutisme francophone dans l'Ouest.

"Il a cherché en particulier à définir une voie originale pour le scoutisme dans l'Ouest et il s'est fait, au conseil national d'animation de l'Association des scouts du Canada, le porte-parole et l'interprète de tous ces bénévoles pour lesquels le développement du scoutisme francophone reste un défi de tous les jours."

Somerset

Un avant-goût du Festival

Mardi, mercredi et jeudi prochains, les 23, 24 et 25 novembre se déroulera au gymnase de l'école secondaire de Somerset le 20e festival de poésie et d'art dramatique de la division scolaire de la Montagne. Ce seront trois journées très bien remplies, des sessions ayant lieu l'avant-midi, l'après-midi et en soirée.

Des élèves de neuf écoles, représentant sept villages de la division, participeront au festival. Les membres de l'exécutif du festival ainsi que les citoyens de Somerset réservent un accueil chaleureux à tous les participants, à leurs professeurs et aux parents qui viendront les encourager. Le juge sera M. Jean Sourisseau de Saint-Boniface.

Le programme de ce 20e festival est également un document historique intéressant. On y trouve la liste des présidents et le nombre des inscriptions au cours de ces vingt ans, ainsi que les noms des concurrents les plus méritants dans la catégorie de poésie solo depuis 1964, et de poésie inédite depuis 1974. Il y a aussi une liste des gagnants du trophée décerné au meilleur comédien et au meilleur comédien de soutien.

Le théâtre Parminou très apprécié

"La dernière France d'Amérique", une création du Théâtre Parminou, troupe professionnelle installée à Victoriaville, au Québec, a été très appréciée par un peu plus de cent personnes de Somerset et des villages avoisinants. La représentation a eu lieu à la salle communautaire le dimanche 7 novembre.

C'était un spectacle composé d'une série de scènes parfois dramatiques, souvent comiques qui rappelaient certains moments importants de notre histoire. Très bien documentée, la pièce a relaté les événements qui ont entouré la prise de Québec par les armées anglaises en 1759.

Les généraux Wolfe et Montcalm sortent de leurs tombes et rejouent les dessous et les à-côtés de la bataille des Plaines d'Abraham. On voit aussi les effets de cette guerre sur la population et plus particulièrement sur la vie des femmes et des enfants. Ces dernières assurent la survie d'une jeune nation pendant que les hommes se battent, bon gré mal gré, au nom de leur mère patrie.

C'est une première tournée du Théâtre Parminou dans l'ouest. De Somerset, la troupe se rendait à Saskatoon puis à Edmonton et Saint-Isidore, en Alberta.

Odile OSTROWSKI

Portage la Prairie

Chanter ensemble pour la messe

Les groupes folk d'Élie et de Portage-la-Prairie ont dernièrement ajouté de nouvelles chansons à leur répertoire en échangeant leurs connaissances.

Le tout avait été proposé par la responsable du groupe d'Élie, Rhonda Sunwoody qui avait communiqué à Allan Boulet, responsable de la musique pour le groupe de jeunes de Portage, "3 and Company", son désir de partager leurs connaissances. L'expérience devait conduire les jeunes dans chacune des deux paroisses afin de célébrer et de grandir ensemble lors des messes de folk du samedi soir.

Les paroissiens de St. John ont déjà eu la chance le 14 novembre, de voir les jeunes d'Élie à l'oeuvre alors qu'ils accompagnaient le groupe "3 and Company" pour la messe du soir. Près de vingt-cinq jeunes s'entassaient alors à l'avant de l'église afin d'inviter les gens à chanter avec eux les différents hymnes. Le 20 novembre, les jeunes de Portage se joindront au groupe d'Élie pour la messe de 19h30, célébrée par l'abbé Dufault.

Lynne ROLLIN

Saint-Adolphe

La LFC organise 3 parties de cartes

La Ligue des femmes catholiques organise une série de parties de cartes. La première partie se jouera le dimanche 21 novembre; la deuxième, le 28 novembre et la troisième le 5 décembre.

Ces soirées se passeront à la salle polyvalente de l'école, et débuteront à 20h00. En plus des cartes, il y aura du "bingo-cartes", loteries, prix et goûter.

À la dernière partie, il y aura une grande loterie d'une boîte de marchandises d'une valeur de 50 $. Pour terminer la série, il y aura un prix pour le plus haut total des trois parties de cartes.

Une rencontre valable

Les élèves étaient en vacances le 10 novembre pendant que leurs parents se rendaient à l'école pour rencontrer leurs professeurs. Ce fut un échange très valable et enrichissant.

Calendrier

Les 20 - 28 novembre et 5 décembre - parties de cartes à l'école à 20h00.

Le 5 décembre, de 13h30 à 16h30 - bazar au Foyer. C'est le temps de venir faire vos emplettes de Noël.

Edmée LE GAL
Denise HANCOX

Saint-Jean

Calendrier

Dimanche 21 novembre, commençant à 14h00, au Club des pionniers, un après-midi de jeux, bingo, etc. pour les membres sera suivi du souper et d'une soirée sociale en compagnie de membres d'autres clubs de la Fédération des aînés franco-manitobains.

Dimanche 21 novembre, au sous-sol de l'église après les 2 messes - vente de pâtisseries organisée par les dames de la LFC.

Samedi 4 décembre - banquet des Chevaliers de Colomb de Montcalm à la salle centenaire.

Trouver des idées pour le financement des écoles

Le financement de l'éducation n'est pas du goût de la ministre de l'éducation, Maureen Hemphill, qui a chargé le surintendant de Seven Oaks, Glenn Nicholls, d'enquêter sur la question. Quatre associations francophones se sont présentées aux audiences publiques. Et comptent revenir à la charge une deuxième fois.

La raison est fort simple: les organisations qui travaillent au développement de l'éducation française sont conscientes depuis longtemps des lacunes du système d'éducation en général. Si bien qu'elles avaient déjà commandité une recherche qui doit proposer d'autres modèles. Or l'étude n'est pas encore terminée.

Il ne restait donc plus au président de la SFM, Léo Robert, qu'à présenter, au nom des Commissaires d'écoles franco-manitobains, des Éducateurs franco-manitobains et de la Fédération provinciale des comités de parents, un mémoire énonçant des grands principes et quelques recommandations très générales. En attendant de proposer "une autre structure et un autre mode de financement qui répondraient mieux à la situation actuelle".

Politique cohérente

En ce qui touche les grands principes, les quatre associations en ont présenté quatre: la reconnaissance de l'école française (et non simplement de classes), l'obligation de la province de payer les coûts spéciaux de l'éducation française s'ils dépassent le montant des subventions d'Ottawa; la reconnaissance des coûts supplémentaires nécessaires à l'éducation française et la définition d'une politique linguistique provinciale cohérente en matière d'éducation française.

Pour que ces principes puissent être appliqués, le mémoire recommande d'emblée que le futur système de financement "soit suffisamment souple" pour que la possibilité de regrouper les écoles françaises sous d'autres structures administratives (division scolaire homogène, par exemple) soit ouverte.

Le nouveau système de financement devra aussi entraîner une révision de la formule actuellement appliquée par la province pour distribuer aux divisions scolaires les subventions reçues du fédéral pour le développement de l'éducation dans la langue de la minorité

Encore l'immersion

Le document précise: "l'accent doit donc être mis sur le maintien et l'amélioration de ce qui existe plutôt que sur le développement de nouveaux programmes". En clair: arrêtez de pomper autant d'argent du fédéral destiné à l'éducation française dans l'immersion et donnez-le à qui de droit, c'est-à-dire aux francophones et non aux anglophones qui apprennent le français. Ou, si l'on veut le formuler différemment: donnez plus aux francophones si vous n'avez pas l'intention de diminuer la part de l'immersion.

Dans la foulée, la SFM, les CEFM, les EFM et la FPCP ont recommandé "qu'un mécanisme soit développé afin que les conseils scolaires soient véritablement obligés de rendre compte au ministere de l'éducation de la façon dont ils affectent les subventions qu'ils reçoivent pour l'enseignement dans la langue minoritaire officielle". Le moins qu'on puisse dire, c'est que la confiance ne règne pas. Mais trop d'abus passés justifient une telle demande.

La régionalisation

Aussi, pour que l'éducation française soit disponible à tous les francophones manitobains (c'est un droit dans la constitution canadienne) les quatre organismes veulent une révision de la manière dont est subventionné le transport des écoliers "afin d'assurer que les étudiants manitobains et franco-manitobains aient accès aux programmes de leurs choix".

Enfin, conscients aussi de la nécessité de partager des services entre divisions scolaires, les groupes francophones ont demandé que le nouveau service régional du ministère de l'éducation ait comme mandat de "faciliter la régionalisation de certains services, comme le transport et l'éducation spéciale".

Glenn Nicholls devra remettre son rapport à Maureen Hemphill d'ici le mois de juin. Cela donnera amplement de temps aux organismes de préparer des propositions concrètes sur les possibilités d'assurer le développement de l'éducation française en particulier. Les minoritaires sont condamnés à inventer. Et à trouver de bonnes inventions, si possible.

Bernard BOCQUEL

POINT

Il faut y mettre le prix

Le système du financement de l'éducation au Manitoba est totalement dépassé. Du moins si le gouvernement provincial croit à l'universalité de l'éducation, et à l'égalité devant l'impôt.

Puisque la ministre de l'éducation, Maureen Hemphill, a créé une commission chargée d'étudier cette question, fondamentale pour assurer une éducation de qualité, c'est qu'elle est convaincue que la réformette introduite voilà presque deux ans par son prédecesseur n'allait pas assez loin.

Rappelons que le système "d'aide" au financement de l'éducation de Keith Cosens (c'était son nom) a continué de lier le prix de l'éducation à la valeur de la propriété sans obtenir l'élimination des divisions riches et pauvres. Il était donc inéluctablement condamné.

Maintenant, il ne reste plus qu'à voir jusqu'où ira la volonté politique du gouvernement de donner au Manitoba un système de financement digne de la province à l'aube du XXI siècle. Le temps des réformettes chargées de faire plaisir à l'électeur-payeur de taxes pas trop longtemps avant une élection est révolu. Du moins on va fortement l'espérer

Sacro-sainte autonomie

Un espoir en tout cas que semble nourrir la Manitoba Teachers' Society, qui n'y est pas allée par quatre chemins: la MTS veut que le gouvernement prenne purement et simplement en charge le financement de l'éducation. Les commissions scolaires gardant le droit de prélever par le moyen de taxes jusqu'à concurrence de cinq pour cent de la subvention provinciale pour des programmes locaux. Une manière de préserver la sacro-sainte autonomie locale.

Mais pour sa part, la Manitoba Association of School Trustees estime que les actuelles structures sont adéquates pour permettre une distribution efficace et équitable des ressources. Une position conservatrice attendue: les commissaires d'écoles ne sont pas réputés pour leurs approches innovatrices, surtout s'ils devaient perdre une partie de leurs pouvoirs en échange.

Pourtant, il faudra bien un jour que les commissaires, élus souvent sans concurrence par le peuple (généralement une fois tous les trois ans), se demandent sérieusement à partir de quand l'autonomie locale est menacée. Lorsque le gouvernement assure 80 pour cent (comme c'est le cas maintenant), 85, 90 ou 95 pour cent du budget général de la division?

Les jobs, peut-être?

Et il faudra bien un jour qu'ils nous confient par quel masochisme ils sont prêts à se rendre impopulaires (soit en coupant les services ou en augmentant les taxes) à la place d'un gouvernement qui ne prend pas ses responsabilités! Bien sûr, il faut qu'une certaine autonomie locale soit maintenue pour que s'expriment des sensibilités locales. Mais il ne faut pas non plus qu'elle serve d'excuse à un gouvernement provincial

Toutefois, dans son mémoire, la MAST a quand même indiqué que son goût du sacrifice pour le gouvernement avait des limites: elle veut que la totalité des dépenses "capitales" soit assumée par la province, comme d'ailleurs la totalité des coûts de transport d'élèves

Parmi les autres suggestions soumises à la Commission, on peut noter celles de l'Association manitobaine des surintendants, qui opte pour le moyen terme entre la MST et MAST. Elle souhaite que la province paye 90 pour cent des coûts. Pas 80 comme les commissaires. Pas 100 comme les profs. Pourquoi? Pour que les commissions scolaires ne perdent pas leur autonomie. Et les surintendants leurs jobs, peut être?

C'est clair: tout le monde veut améliorer le système de financement de l'éducation. Mais pas à n'importe quel prix, si l'on ose dire. Pour la qualité de l'éducation, son universalité et l'égalité devant l'impôt, il va falloir pourtant que le gouvernement NPD prenne des mesures qui feront mieux que de consacrer, une autre fois, le statu quo, qui ne bénéficie qu'aux politiciens ne cherchant qu'à diluer leurs responsabilités en éducation.

B.B.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

Comptables

Assureurs

Optométristes

La militarisation: un obstacle au développement

Le 15 et 16 octobre dernier avait lieu à la paroisse Saint-Jean-Brébeuf, la réunion annuelle de Développement et paix pour les diocèses du Manitoba, dans le but de préparer la campagne de l'automne qui est: "Agissons en solidarité avec les peuples de l'Amérique centrale", une région dont on parle beaucoup. Entre 40 et 50 personnes des différents diocèses y assistaient.

Au cours de la fin de semaine, le comité de nomination a réélu l'abbé Louis Laurencelle, pour un second mandat, comme représentant de l'Ouest au Comité national de Développement et paix.

Puis Marjorie Beaucage présenta ensuite des techniques efficaces de sensibilisation au Tiers-Monde et dirigea les études des groupes et la plénière. Le sujet étudié fut "La militarisation, obstacle au développement," pour mieux nous faire réaliser ce qui se passe en Amérique centrale.

L'Amérique centrale, c'est 20 millions de personnes réparties arbitrairement par l'histoire en 7 petits pays. C'est une étroite bande de terre, sérieusement secouée par les contradictions sociales Les points chauds de cette région sont actuellement: la Salvador qui compte un tiers de son territoire contrôlé par les forces de libération; le Guatémala, pays où les massacres collectifs se continuent sans cesse; le Nicaragua qui demeure sous la menace des interventions de toutes sortes du gouvernement américain; et le Honduras qui sert de base militaire pour l'ingérence américaine dans la région.

Devant tous les cas de violation des droits des peuples, comment pourrions-nous manifester de manière concrète et réaliste notre solidarité active?, a été le centre des discussions qui ont suivi l'exposé.

La campagne d'information et d'action que Développement et paix lance actuellement en faveur des peuples victimes d'oppression et d'exploitation en Amérique centrale constitue une des façons efficaces de leur accorder notre appui.

Poser ce simple geste de signer la "Déclaration de solidarité" qui circule à travers notre région, permettra aux responsables de la campagne d'exercer des pressions auprès des instances gouvernementales des États-Unis et du Canada de même que de transmettre nos encouragements aux peuples centraméricains en libération.

Rita VALCOURT

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: Wagonnette Volkswagen 1973 "pop top" complet avec stéréo - C.B., armoire-lit, poêle, bassinet avec 15 gallons de réserve. En très bon état. Tél.: 233-6609
-742-

CHERCHE A LOUER un appartement à Saint Boniface pour jeune homme étudiant, préférablement dans une maison. Tél.: 261-1971
-750-

À VENDRE: garage, maison et attenant sur terrain de 300 x 160, au village de Haywood. Garage 68 x 64, compresseur et "hoist" inclus, maison et garage 26 x 28, prix 34 000 $. La caisse populaire de Haywood, Haywood, Manitoba, R0G 0W0. Tél.: 379-2368.
-751-

À VENDRE: Bungalow, 326, La Vérendrye, Saint-Boniface: 3 chambres à coucher, 1 salle à manger, 1 cuisine, cave. Tél . 885-3556 ("estate sale").
-754-

CHERCHE À LOUER: maison 2 ou 3 chambres à coucher à Norwood. Appelez 247-4454
-743-

À VENDRE: meubles: piano "Lowboy", 1200 $; téléviseur couleur: 350$00; Inglis "dryer gas" 235$00; ensemble radio-AM-tourne-disque 125$00; sofa, chaise: 125$00; appareil photo "Canon": 125$00. Tél.: 257-5691
-744-

CHERCHE une gardienne pour garder chez moi près du parc Saint-Vital; 2 enfants - 3 ans et 4 mois. Tél.: 256-6722.
-745-

À LOUER: appartement de 1 chambre à coucher, 251, Provencher, stationnement inclus, 190$00. Tél.: 233-1278 ou 256-5149.
-746-

À VENDRE: 1979 "town car" 64,000 km, bleu foncé, toutes les options, intérieur bleu pâle, accepterais un échange; prix 9 400 $. Tél.: 247-8622.
-752-

À VENDRE: poêle à bois "Parlor", n'a servi que 6 mois, prix 175 $. Tél.: 1-883-2396.
-753-

A DONNER: 2 petits chatons, 6 semaines "litter trained". Tél.: 1-422-5311.
-748-

À VENDRE: frigidaire, poêle, congélateur, ensemble de chambre à coucher, lave-vaisselle, etc... Tél.: 1-248-2012 à Notre-Dame.
-749-

Entrepreneurs de Construction

Chiropraticiens

Cinq années de lutte pour une école française

Finalement. Il aura fallu cinq années de luttes pour que les parents francophones de Saint-Norbert, Saint-Adolphe, Île-des-Chênes et Lorette arrachent à la commission scolaire de la Seine un vote de 5 contre 3 en faveur de la construction d'un 7 à 12 à Île-des-Chênes. Et sur un site séparé de l'actuelle école, s'il vous plaît.

De fait, la question de l'emplacement de l'école restait véritablement le dernier point contentieux. C'est donc acquis. La nouvelle école française régionale d'Île-des-Chênes ne sera pas un french wing: elle sera construite un peu plus loin, sur le site dit Trudeau.

Lundi les commissaires étaient venus avec leur opinion faite, puisque le vote a été expédié rapidement; Jean Gauthier, Gilles Roch et Hugh Hamilton votant contre. Du côté des parents, pas d'exubérance. Et on les comprend: après tant de déboires et de faux espoirs dans cette dure affaire, ils ne seront sûrs de leur fait que lorsqu'un drapeau flottera sur le toit de l'école régionale.

Pierre Laurencelle, le directeur général de la Fédération provinciale des comités de parents, la FPCP, qui a joué un rôle clé dans la bataille, résume les sentiments des parents si longtemps bafoués: "Les parents n'ont pas du tout confiance dans cette commission scolaire. Certes, ils sont heureux. Mais de là à célébrer! Une certaine méfiance reste, car l'école n'est pas encore bâtie"

Toutefois, le directeur général de la Seine, Jean Beaumont, espère que l'école sera ouverte d'ici la rentrée scolaire de 1983. Il a précisé que les discussions avec les architectes allaient être "accélérées".

Question finances, le directeur général de la Seine ne dispose pas encore d'informations précises. Par contre, pour ce qui concerne les locaux, voilà comment la distribution des classes se présentera: 8 classes de taille régulière (750 pc), 1 classe commerciale, 2 laboratoires (de mille pc chaque), une bibliothèque, un gymnase de 6 mille pc et une salle polyvalente.



Pierre Laurencelle. La nécessité de nouvelles structures

Ce qui n'est pas clair non plus, c'est qui se rendra à l'école régionale en septembre 83. Les projections pour la rentrée 84 indiquent 165 élèves (pour les 10e, 11e et 12e et quelque 60 pour les 7e, 8e et 9e. Mais les chiffres pour l'année prochaine dépendront de la décision de la commission scolaire. Va-t-elle demander le retour des quelque 70 étudiants qui sont actuellement au Précieux-Sang ou au Collège secondaire Louis-Riel?

Là encore, une seule chose est certaine pour l'instant: les commissaires veulent que les comités de parents "recrutent" des élèves. Ce que les présidents des comités ont accepté, c'est d'organiser des sessions d'information pour donner à la commission scolaire l'occasion d'expliquer ses politiques et sa planification face à la clientèle.

On n'a pas fini d'entendre parler de la nouvelle école régionale de la Seine qu'il a fallu gagner, une fois de plus, de haute lutte. Mais au moins on ne sera plus obligé d'en parler au conditionnel.

Bernard BOCQUEL

Un système autonome

Dans un communiqué de presse, la Fédération provinciale des comités de parents a tenu à souligner "l'énorme contribution des quatre comités de parents (Île-des-Chênes, Lorette, Saint-Adolphe, Saint-Norbert) sans lesquels le projet de l'école secondaire n'aurait certainement pas vu le jour".

Puis la FPCP a profité de l'événement pour mettre en perspective les luttes pour les écoles françaises: "Après cinq années de revendications, démarches, mémoires, pressions de toutes sortes, l'expérience démontre une fois de plus que le système scolaire actuel ne répond pas aux besoins en éducation française, surtout au niveau local. Les Commissions, souvent gérées par les conseillers scolaires opposés à l'éducation française, nous conduit à penser qu'obtenir des écoles françaises tient presque du miracle. Et ce sont ces mêmes conseillers qui devront ensuite s'assurer que ces mêmes écoles s'épanouissent, c'est-à-dire offrent une éducation de qualité?"

Et la conclusion: "Il n'est donc pas surprenant que beaucoup de francophones réclament un système autonome pour gérer l'éducation française".

Île-des-Chênes

Une rencontre d'échanges de la LFC

Le jeudi 11 novembre la LFC - section d'Ile-des-Chênes - tenait sa réunion mensuelle et avait le plaisir d'accueillir des membres du Conseil diocésain: l'abbé Lucien Roy - aumônier, Léontine Kenny - présidente, Cécile Bahuaud secrétaire, Lucie Dupuis - trésorière, Hélène Blais - comité de relation publique et Germaine Roy - comité spirituel.

Plusieurs membres de la section étaient présents ainsi que deux visiteuses de la section de Lorette. Cette rencontre a été profitable car elle a permis au Conseil diocésain et à la section de partager, d'échanger des idées, d'apporter des précisions, de s'évaluer; enfin de regarder l'avenir ensemble. Ce genre de contact est bon, servant comme un élan pour continuer le travail.

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

Calendrier

Le samedi 27 novembre à 20h00 au centre récréatif - soirée "Meet your neighbor" - organisée par la Chambre de commerce locale. La musique sera de "Red Eyes". Les billets, au coût de 5$50 chacun, sont disponibles aux places d'affaires et chez les membres de l'exécutif de la Chambre de commerce.

Sainte-Agathe

Calendrier

Suite à une demande exprimée par les parents, une soirée d'information aura lieu à 19h30, à l'école de Sainte-Agathe, le lundi 22 novembre. Des films traitant de la croissance et du développement de l'adolescent seront présentés et une discussion suivra.

Il y aura vente de pâtisseries, le samedi 27 novembre, organisée par le comité de parents. Cette vente aura lieu dans le gymnase de l'école entre 10h00 et 14h00.

Un cours de perfectionnement du français pourra être offert à l'école de Sainte-Agathe, en janvier 1983, s'il y a suffisamment d'inscriptions. Ce cours, d'une durée de 40 heures, donne l'équivalent de 6 crédits universitaires. Le coût est de 144 $. Si vous êtes intéressés, prière de contacter Jeaninne Macaulay au 882-2438 ou Yvonne Robert au 882-2459 avant le 1er décembre.

Gisèle BEAUDRY

Letellier

Élections au club St-Pie

Dix-sept membres du club d'âge d'or St-Pie de Letellier ont participé le 5 novembre à l'assemblée annuelle de l'organisation. Du côté des élections, Odile Leclair, Rose-Hélène Arcand et Maurice Gilmore ont été réélus sans concurrence. Thérèse Jutras a été élue pour un an, en remplacement de Laurent Leclair, décédé durant l'année.

Voici la liste des membres du conseil d'administration pour 82-83: Paul Jutras (président), Florent Barnabé, Maurice Gilmore, Maxime Leclair, Yvonne Desaultels, Fernande Dupuis, Odile Leclair, Rose-Hélène Arcand. Thérèse Jutras et Noëlla Barnabé.

Nécrologie

M. Albert BRUNETTE

À la suite d'une défaillance cardiaque suivie d'une pneumonie double et après avoir passé trois semaines à l'hôpital général de Saint-Boniface, M. Albert Brunette s'endormit paisiblement à l'âge de 79 ans, le 26 octobre 1982

Le défunt laisse dans le deuil son épouse Marguerite (née Fontaine) et ses 13 enfants: René et Jeannette de Lorette, Man.; Sr Lucille, p.s.s.f. de Menlo Park, Californie; Sr Thérèse, s.g.m. de Hay River, T.N.O.; Marcel et Mary de Winnipeg; Paul et Lola de San Diego, Californie; Léon de Winnipeg; Maurice et Pat de Libau, Man.; Irène et Gérard Dupuis de Saint-Jean-Baptiste, Man.; Henri et Joan de Saint-Vital, Man.; Yvette et Denis St-Godard de Saint-Vital, Man.; Sr Agnès, p.s.s.f. de Saint-Boniface, Man.; Denis et Suzanne de Saint-Vital, Man.; Lise et Réal Sabourin de Saint-Boniface, Man.; 37 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants; un frère Robert de Montréal; quatre soeurs, Marie-Anna Bellerose de Montréal; Léona Bernèche de Saint-Justin, P.Q.; Bernadette Lacombe de Louiseville, P.Q.; Juliette Buisson de Yamachiche, P.Q.; et plusieurs neveux et nièces.

En plus de la proche famille étaient présents aux funérailles: Mme Marie-Anne Bellerose de Montréal et sa fille Mme Pierrette Domey de Farnham; Mme Marie Lavoie (née Fontaine) de Léoville, Sask.; M. Joseph Fontaine, M et Mme André Fontaine d'Edmonton, Alberta.

Plusieurs religieuses de la communauté des Petites soeurs de la Sainte Famille et de la communauté des Soeurs Grises

Les prières furent récitées à 21h00 au Salon mortuaire Desjardins le 28 octobre 1982 et le service eut lieu le vendredi 29 octobre 1982 en la Cathédrale de Saint-Boniface

Les porteurs étaient Gilles, Réal et Robert Brunette, Tony Brunette, Alain Dupuis et Luc St-Godard, tous petits-enfants du défunt

Inhumation au cimetière de Saint-Boniface

REMERCIEMENTS

La famille désire remercier tous les parents et amis qui ont assisté aux prières et à la célébration eucharistique; tous ceux qui leur ont offert des honoraires de messes, des bouquets de fleurs, des cartes et des témoignages de sympathie.

Merci au célébrant, l'abbé Louis Philippe Jean et aux co-célébrants: les abbés Edouard Banville, Léonce Aubin, Roland Lanoie et Pierre Gagné

Merci également à la chorale, à l'organiste, aux lectrices et aux servants de messe

Merci spécial à l'abbé Claude Lacombe, neveu du défunt qui a célébré une messe au même moment dans sa paroisse de Saint-Boniface, diocèse de Trois-Rivières, P.Q. et à laquelle ont assisté plusieurs membres de la parenté du défunt.

Merci spécial aussi à Monseigneur O'Donahue qui a célébré au même moment en l'Église "Our Mother of Confidence", San Diego, Californie

Le concours "Contes de Noël" à Radio-Canada

Ce sera bientôt le mois de décembre et comme par le passé Radio-Canada lance son concours "Contes de Noël", le 3e du genre.

CKSB espère pouvoir compter sur la participation de votre école. Voici les quelques règlements qui régissent le concours:

1. Le concours est ouvert à 3 catégories:
   Primaire: années 2 et 3
   Élémentaire: années 4, 5 et 6
   Juniors: années 7 et 8
2. Chaque participant doit écrire un récit ou un conte inédit sur le thème "Noël".
3. Les meilleurs contes de chaque catégorie seront jugés par un panel de Radio-Canada, dirigé par Marc Rémillard, assistant à la réalisation et composé de membres de la direction et de la production à CKSB.
4. Les prix décernés sont les suivants: Les gagnants de chacune des catégories mériteront un magnifique appareil de radio AM-FM stéréo portatif, style "Walkman". Nous offrirons un prix de consolation à ceux qui se classeront deuxième dans chacune des catégories: un radio-réveil à affichage numérique.
5. Les gagnants des catégories primaire et élémentaire seront invités à faire la lecture de leur conte à Radio-Réveil, l'émission du matin à CKSB.
6. Les contes doivent être reçus avant le 13 décembre 1982, à l'adresse suivante:
   Radio-Réveil
   a/s Marc Rémillard
   CKSB Radio-Canada
   607, rue Langevin
   Saint-Boniface, Manitoba
   R2H 2W2

INTERROGATION

«Ne m'oublie pas, mon vieux!»

(Je recevais cette semaine cette lettre que je voudrais partager avec vous...)

Cher Claude.

Cette lettre risque fort de te surprendre! Voilà déjà deux ans que je suis mort. Je t'ai quitté, toi, mon ami, après une longue lutte avec le cancer. Tu t'en souviens sûrement. Nous l'avons vécu main dans la main cette étape de passage, de transition. Ce que nous étions proche l'un de l'autre pendant ces heures pénibles!

Ce que nous sommes toujours proches!

Mais je t'écris, mon vieux, parce que je sais que tu te poses de sérieuses questions sur l'utilité de la prière pour les morts. Tu te demandes (et tu n'es pas le seul, je t'en assure) à quoi ça sert au juste que de prier pour nous les morts. Tu n'as pas l'impression que tes prières vont bien loin. Même que tu as l'impression que je dois être rendu au ciel après tout ce que j'ai souffert... Et alors, tu te demandes bien en quoi tu peux m'être utile par tes prières. Hé, ami, je me souviens de tes prières et de tes supplications pendant les semaines qui ont suivi mon départ. Tu ne passais pas une journée sans penser à moi, pas une journée sans prier Dieu notre Père pour qu'Il m'accueille dans sa maison.

Ce que je me sentais proche de toi à ces moments-là! Oui, vieux, très proche!

Tu te souviens, Claude, de l'année où j'ai voyagé en Europe sur le pouce. Toi tu étais bien sagement à ton travail à la Cathédrale. Je t'avertissais où tu pouvais me rejoindre à la prochaine étape et tu m'écrivais de longues lettres, lettres qui me parlaient de ce que tu faisais et de ce qui se passait au Canada et au Manitoba français, mais surtout lettres qui me parlaient de toi, de notre amitié.

Je me souviens que je les attendais anxieusement ces lettres... La première chose que je faisais en arrivant à un endroit que je t'avais indiqué, c'était de courir chercher le courrier. Et quelle n'était pas ma joie lorsque j'y trouvais une lettre de toi!

Au-delà des mots inscrits sur le papier, cette lettre me parlait de toi et de nous: elle me redisait notre amitié: elle était une preuve vivante pour moi que notre amitié n'était en rien diminuée par la distance et l'espace mais que cette amitié n'était en rien diminuée par la distance et l'espace, mais que cette amitié connaissait une période de croissance et de devenir; elle était en quelque sorte ta présence chaleureuse auprès de moi; quand je te lisais il me semblait que tu étais là tout près de moi, bière à la main, et que nous discutions ensemble, que nous échangions comme nous le faisions si souvent au Café Mozart ou ailleurs...

Et à mon retour, tu me disais que toi aussi tu attendais mes lettres, que toi aussi tu les goûtais, que pour toi c'était une façon de participer avec moi à cette aventure de découverte et de voyage... Oui, mon vieux, t'en souviens-tu??

Et bien, Claude, il me semble que la prière pour nous, les morts, c'est un peu la même chose. C'est comme si tu m'écrivais une longue lettre qui me parlait de toi, qui me parlait de nous, qui me parlait de ces liens d'amitié tissés au long des jours, liens qui ne sauraient mourir. C'est comme si tu m'étais tout présent dans les mots que tu adresses à Dieu notre Père. C'est comme si moi, à mon tour, je te suis présent à travers ces célébrations où tu me portes dans ton coeur, comme moi, je continue à te porter dans le mien

La prière, c'est comme si tu continuais à vivre auprès de moi, comme moi je continue à vivre auprès de toi, même si tu ne me vois pas, même si tu ne me sens pas. La prière, c'est une communion de coeur et d'esprit, dans l'Esprit de Dieu, une communion qui se poursuit par le Seigneur Jésus, Lui qui m'attendait au seuil de la Maison de son Père.

Oui, Claude, la prière c'est un lien qui ne saurait mourir... Entre toi et moi, oui, mais aussi entre toi et tous ceux qui sont morts, entre l'assemblée des croyants dont tu fais partie et l'assemblée des vivants dont je fais partie. C'est une façon pour toi de nous dire, à nous les morts: «Tu comptes pour moi... Tu as du prix à mes yeux et je t'aime...»

Alors, mon vieux, ne m'oublie pas... Oh, je sais que les souvenirs tendent à s'effacer avec le temps! Tant pis! Ce qui importe, au-delà de tous les souvenirs sensibles, c'est ce lien dans l'amour et dans la foi... Lien qui ne saurait jamais mourir...

Voilà, Claude, ce que je voulais partager avec toi: juste une pensée pour le mois des morts.

Ton chum de toujours...

Raoul

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu, MARIE JEANNE REMILLARD, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 31 décembre 1982

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 9e jour du mois de novembre 1982

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIERE
Procureurs de la succession

Le nouveau plan quinquennal de subventions du fédéral

Les groupes ne veulent plus vivre dans le doute

Environ 25 groupes ou organismes de la communauté franco-manitobaine sont subventionnés par le Secrétariat d'État du Canada. Le processus d'aide présentement à l'étude pourrait ne pas changer pour les cinq prochaines années. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas s'inquiéter...

Il ne reste que quelques mois au Secrétariat d'État pour élaborer un nouveau plan de cinq ans pour les subventions dans le cadre du programme d'aide de la Direction des groupes minoritaires de langue officielle (DGMLO). Le plan présentement en vigueur prend fin le 31 mars prochain.

Il s'agit donc de la dernière étape d'un long processus de consultation auprès des groupes subventionnés et de leur clientèle: l'agence CROP de Montréal, le centre CERECO de Winnipeg et les fonctionnaires fédéraux ont participé aux diverses étapes de l'enquête. Pour le Manitoba, la dernière étape dans la consultation a eu lieu la semaine dernière alors qu'une vingtaine de personnes, représentant les associations provinciales, ont rencontré le directeur régional du Secrétariat d'Etat à Winnipeg, Roger Collet.

Quatre des groupes, soit la Société franco-manitobaine, la Fédération provinciale des comités de parents, le Centre culturel franco-manitobain et le Conseil jeunesse provincial, ont présenté en commun leurs pétitions face au programme de la DGMLO.

1,3 millions de subventions

D'abord ils ont montré une certaine satisfaction devant les efforts du gouvernement fédéral: les subventions "nous donnent accès à des moyens qui nous seraient autrement prohibitifs, et nous permettent d'acquérir des expertises que plusieurs d'entre nous n'auraient jamais eu l'occasion d'obtenir ailleurs. Il s'ensuit que nous sommes plus politisés, mieux outillés, et plus déterminés que jamais, non seulement à survivre, mais à vivre pleinement une culture canadienne-française..."

Qui c'est le Secrétariat d'État à Winnipeg et qu'est-ce que ça fait? Martial Fontaine (agent de développement), Roger Collet (directeur régional) et Raymond Arcand (responsable des services de traduction) se font un plaisir d'expliquer.

Pour donner un bilan de ces développements, les auteurs du rapport ont donné la liste quasi-complète des organisations francophones qui ont vu le jour depuis la création de la province. On y note une certaine prolifération des organismes à partir de 1967, l'année des premières subventions. En 1982-1983, 1,3 millions de dollars en subventions ont été accordés aux Franco-Manitobains. Sept mille bénévoles seraient affectés...

Une qualité de vie

Cela ne veut pas dire que le programme fonctionne bien. Au contraire, les quatre associations provinciales soutiennent que le ministère les garde dans une certaine insécurité, d'année en année, quant à l'avenir de leur subvention: insécurité d'emploi pour le personnel, difficultés à planifier pour les élus.

Les groupes ont aussi demandé aux fonctionnaires de leur laisser la responsabilité d'identifier et d'exprimer leurs besoins: ils exigent d'être mieux compris et respectés, entre autres, par les politiciens. Car soulignent les auteurs, après quinze années de subventions, "nous avons acquis de la maturité".

C'est pourquoi les demandes des quatre groupes se résument à l'amélioration du "mode de fonctionnement" avec le Secrétariat d'Etat. On cherche de la "coopération", "des méthodes de financement à long terme, et des moyens de contrôle et d'évaluation continus."

Pour terminer, les associations ont rappelé au gouvernement que c'est la minorité qui décidera de son sort, si elle vivra ou mourra. Mais que pour "fournir une qualité de vie" aux francophones, à qui il coûte plus cher de vivre en français, il faut de l'aide financière: cela fait 80 ans que nous payons nos impôts sans les services dans notre langue.

Il reste environ 30 mille parlants français au Manitoba, "tout au plus" ont affirmé les auteurs. Avec tous les sondages, il ne fait aucun doute que les représentants du gouvernement fédéral connaissent leurs besoins. Ce qui a fait dire au directeur général, Roger Collet, que son bureau est sensible aux besoins et qu'il n'y a pas eu de grosses surprises lors de la rencontre de la semaine dernière. L'important, c'est de "bâtir la compréhension" autour des problèmes.

M. Collet a expliqué que les nouvelles orientations du programme de la DGMLO, s'il y en a, devraient être connues d'ici le 1er avril. Sinon, le programme bénéficierait d'un prolongement d'un an.

Jean-Pierre DUBÉ

BILLET

Faut voir ça

La nouvelle n'est pas passée inaperçue: une étude menée à Winnipeg démontre qu'un grand nombre d'élèves de 7e, 8e et 9e année ne portent pas leurs lunettes, car ils ont peur d'être rejetés par leurs amis. En clair, 43 pour cent des élèves auxquels des lunettes avaient été prescrites l'an dernier ne les portaient pas.

Bien sûr, à première vue, des critiqueux vont encore affirmer que les jeunes sont victimes de valeurs corrompues de la société; ou, pire, qu'ils se donnent en spectacle.

Pourtant, ça saute aux yeux que les incriminateurs n'ont une fois de plus rien compris. Le refus des lunettes est tout simplement une nouvelle façon de regarder la vie, nouvelle optique chargée de créer une solidarité de filles et gars.

En fait, le rejet des lunettes va entraîner une vue différente des amitiés en société, basée sur une vision complémentaire du monde. Ainsi, les myopes qui ont la chance de voir de près se lieront d'amitié avec des hypermétropes qui ont le bonheur de voir au loin.

Évidemment, rien n'est parfait. Il resterait les asociaux, misanthropes qui n'auraient pas besoin d'ami parce qu'ils sont myopes d'un oeil et hypermétropes de l'autre. Ou plus triste encore, qu'ils disposent de la vision 20 sur 20.

Mais malgré ces aberrations, il est certain qu'à la longue le refus des lunettes desillera notre société à la vue courte grâce aux jeunes. Même s'il reste encore des pessimistes pour dire que la jeunesse d'aujourd'hui ne regarde pas bien.

B.B.

LES PETITES ANNONCES

Nom .... **Téléphone** ....

Adresse .... **Code postal** ....

SVP publier cette annonce deux fois à compter de la prochaine parution. En lettres moulées SVP. Un seul mot ou groupe d'initiales par case SVP.

5$							
6$							
7$							
8$							

Conditions:

1 - Toutes les petites annonces seront publiées deux fois au coût minimum de 5$ (deux semaines de suite)
2- Une seule annonce par bon de commande sera acceptée
3- Vous devez faire parvenir vos annonces à **LA LIBERTÉ** par courrier ou en personne. Les commandes ne seront pas acceptées au téléphone.
4- Les petites annonces doivent être payées d'avance sinon elles ne paraîtront pas.
5- Un maximum de six lignes sera accepté.

Par la poste: **LA LIBERTÉ**, C.P. 96, Saint-Boniface R2H 3B4
En personne: 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface

Un hommage à une personnalité manitobaine

J'ai travaillé avec Jean-Paul Aubry

À l'occasion du lancement du Coup de pouce, La LIBERTÉ a jugé opportun de publier un hommage à un ancien rédacteur en chef du journal, Jean-Paul Aubry, décédé en août dernier. Le texte est signé Maurice Gauthier, certainement un des plus proches collaborateurs du Père Aubry lorsque ce dernier était à l'emploi du journal.

Quelle ne fut pas ma surprise, mon étonnement et ma consternation, d'apprendre à mon retour de vacances, au début de septembre, le décès subit du Père Jean-Paul Aubry. On me permettra, même trois mois après sa mort, de venir lui rendre un dernier hommage.

J'ai appris à connaître le Père Aubry En mai 1970, au moment où Presse-Ouest Ltée se portait acquéreur de "La Liberté et Le Patriote". J'en étais le directeur, lui le rédacteur. J'ai vite apprécié sa compétence, son humilité, sa disponibilité, sa générosité. Compétent, il l'était vraiment dans ce métier de journaliste qu'il pratiquait à ce moment-là.

Ses éditoriaux demeurent un témoignage éloquent de sa capacité de choisir rapidement le sujet le plus d'actualité, d'en saisir tout aussi rapidement l'essentiel pour en présenter au lecteur une synthèse claire et inviter à l'action ceux à qui incombaient les responsabilités de décisions. Travailleur rapide, une fois son sujet choisi il n'hésitait pas. Il rédigeait juste, et se trompait rarement dans son analyse de la situation.

Son intelligence supérieure n'a jamais eu le dessus sur son humilité. Il consultait. Il tenait à faire vérifier ses opinions, ses analyses, ses textes. Il acceptait facilement une suggestion du directeur nouveau et inexpérimenté que j'étais. Il avait un grand respect pour l'opinion de ses lecteurs, sachant les écouter et tenir compte de leurs idées.

Une nouvelle équipe

Il était rédacteur en chef au moment de la transition. Sa grande disponibilité, son leadership discret facilitèrent les changements de structures, les déménagements, la transformation de toute la production du journal. Il était là des nuits entières, alors qu'il fallait préparer le premier numéro avec du nouvel équipement et du personnel sans expérience. Il a mis les mains à la pâte comme nul autre pendant cette période d'adaptation très difficile. Il a fait de tout. Il était toujours prêt, toujours disponible, toujours de bonne humeur, toujours optimiste. Son seul exemple se reflétait sur le moral de toute cette nouvelle équipe.

En travaillant quotidiennement avec Jean-Paul j'ai aussi été témoin de sa grande générosité. Non seulement était-il rédacteur en chef de "La Liberté et le Patriote", il était aussi journaliste, reporter, photographe, dactylo. Il assistait aux congrès, aux réunions, aux soupers paroissiaux. Le lundi il faisait du montage autour de la grande table où toute l'équipe préparait l'édition qui allait sous presse le mardi soir. C'était un travail à plein temps, il va sans dire.

Mais en plus de cela, il trouvait du temps pour le service aux autres. Aumônier des sourds, il les aimait, les aidait, leur donnait de sa personne.

Il fut aussi un des quelques prêtres à s'impliquer directement dans la francophonie manitobaine. Qu'il me suffise de rappeler son mandat à la présidence du Centre culturel franco-manitobain alors que ce dernier traversait une crise financière grave.

Un homme d'action

Jean-Paul Aubry a marqué tous ceux avec qui il entrait en contact. Ses convictions profondes, son respect des autres, ne laissaient personne indifférent. Son exemple était plus éloquent et plus convaincant que les homélies de bien des prédicateurs.

Nous étions convalescents en même temps à l'automne 81. Il avait pris le temps de m'appeler au téléphone, malgré sa maladie. Nous devions nous rencontrer. Nous ne l'avons pas fait. Je le regretterai toujours.

J'ai admiré, j'ai aimé cet homme profondément humain. Sa franchise, son optimisme, ses qualités d'homme d'action sont quelques-unes de ses valeurs qui font que je ne l'oublierai pas.

Je suis reconnaissant d'avoir eu le privilège de travailler avec lui; j'en garde un souvenir tout comme s'il avait été mon frère.

Il me tardait depuis trop longtemps de dire publiquement à sa famille, à ses confrères Oblats, à tous ses amis toute ma peine devant le départ si soudain et si prématuré d'un homme qui a rendu tant de services, qui était si généreux et si disponible.

Notre plus grand hommage sera sans doute d'imiter son exemple.

Maurice GAUTHIER


Le père Jean-Paul Aubry.

Le CJP et la faim

Le Conseil jeunesse provincial a décidé de participer à la journée mondiale de l'alimentation (le 16 octobre de chaque année) en lançant un concours de composition pour les étudiants et étudiantes francophones des écoles secondaires.

Les élèves intéressés devront faire une dissertation d'un maximum de mille mots sur le thème "Ma solution aux problèmes de la faim dans le monde".

Le gagnant francophone du Manitoba sera choisi par un jury mis sur pied par le CJP. Il sera composé de personnes travaillant dans l'enseignement, les médias, le secteur privé, au gouvernement et pour des organismes bénévoles.

Pour les détails: Diane Trahan au CJP (247-8947).

REPÈRES

PAS DE CONCENSUS. Parce que le Manitoba Pool n'a pas réussi à s'entendre avec le **Manitoba Farm Bureau** sur la réforme des tarifs du Nid de corbeau, les délégués de la coopérative ont décidé de quitter l'organisme parapluie. Un mauvais coup pour le Farm Bureau, qui reçoit la moitié de son budget du **Manitoba Pool**. Toutefois, le président du Bureau estime que l'organisation. qui compte 17 membres, pourra survivre

LA SCISSION a eu lieu car Manitoba Pool est resté ferme sur sa position. la coopérative veut que les subventions du fédéral soient versées aux chemins de fer et non aux cultivateurs. comme le recommande le rapport Gilson, que les agriculteurs soient producteur de grain ou non

MÉDECINS EN GRÈVE. La guérilla entre le gouvernement provincial et l'Association des médecins continue de plus belle avec l'espèce de **grève à temps partiel** suivie par environ 75 pour cent des médecins. Seuls les services d'urgence sont alors assurés. Si le ministre de la santé ne plie pas sur la question de l'arbitrage obligatoire, les docteurs passeront à trois jours de grève hebdomadaire. Rappelons que **les médecins exigent l'arbitrage obligatoire** (accordé par Laurent Desjardins) tout en gardant leur droit de retrait de **Medicare** (ce que refuse le ministre). Pour l'instant, chacune des parties affirme disposer du soutien populaire.

RESSERRER LES RANGS. C'était là sans aucun doute l'objectif principal des **500 délégués du parti conservateur manitobain** réunis en congrès la fin de semaine dernière à Brandon. Quant à l'avenir immédiat de **Sterling Lyon**, qui a annoncé voilà quelque temps qu'il ne dirigerait pas le PC lors des prochaines législatives, il est réglé: la majorité des délégués a opté pour choisir un successeur en 1984. Le but du congrès comprenait aussi la formulation de nouvelles politiques et l'augmentation du nombre de militants. Pour ce faire, **les conservateurs ont promis de s'intéresser aux femmes**.

GUERRE OUVERTE. À un an des élections municipales, le ministre des affaires urbaines, **Eugene Kostyra**, a donc décidé de mettre le feu aux poudres, en annonçant la révision de l'acte de la ville de Winnipeg. Il veut ainsi remettre l'accent sur la démocratie de base. **Une initiative très mal accueillie** (on s'en doute) par la majorité conservatrice de l'Hôtel de ville, qui estime que la démocratie est respectée. Eugene Kostyra a l'intention en tout cas de proposer des changements à la loi dès la prochaine session législative.

SAINT-BONIFACE NORD. Par ailleurs, le comité de l'environnement de la ville de Winnipeg vient de réaffirmer **le caractère résidentiel du quartier nord de Saint-Boniface** en levant le gel sur la rénovation des résidences du quartier. Cette décision fait naturellement suite à la victoire des résidants du nord qui ont récemment obtenu que le terrain au nord de la voie ferrée soit rezoné résidentiel plutôt que parc.

LE PAPE AU CANADA. Même si on ne connaît pas encore les dates précises, c'est vraisemblablement à l'automne de 1984 que le **Saint-Père** se rendra en visite officielle au pays. **Deux raisons** pourraient l'amener dans l'Ouest: Saint-Boniface et l'Église-mère pour les Prairies et le pape aurait la possibilité de rencontrer à Winnipeg le métropolite des Ukrainiens canadiens.

SUITES DE PORTAGE. Il faut croire que la première du sommet économique tenu l'autre jour à Portage-la-Prairie entre les représentants gouvernementaux, du monde des affaires et du travail n'a pas été inutile, puisque les délégués ont décidé de mettre sur pied un comité de six personnes pour **assurer la planification d'autres sommets du genre**.

La vérité sur la concurrence dans le marché alimentaire

Saviez-vous que les magasins Shop Easy, Lucky Dollar, Tom Boy, Economart, Loblaw et SuperValu appartiennent tous à la même compagnie? Et que cette compagnie s'appelle Weston, la boulangerie?

C'est pourtant ce que révèle un article préparé pour "The Canadian Grocer" par Gilberte Proteau, une des organisatrices de la Boni-Coop de Saint-Boniface. Nous vous proposons le texte en entier tellement il est intéressant.

Winnipeg est la ville des entrepôts... Savez-vous que c'est ainsi qu'est connue notre capitale dans le monde du commerce? Il paraît que nous avons le plus de marchés alimentaires genre "vente en gros" que toute autre ville canadienne, en plus de tous nos autres "entrepôts"!

Nous connaissons une concurrence sans arrêt dans les prix de l'alimentation, et ça semble très sérieux. On n'a qu'à regarder un peu autour de soi - il doit y avoir une épicerie "à rabais" à tous les deux coins de rue. Nos boîtes à lettres sont bourrées de feuilles d'aubaines aux supermarchés et nos journaux regorgent d'annonces du même genre, surtout le mercredi et le samedi.

Donnons-nous le temps de bien étudier la situation. Il n'y a en réalité, que trois ou quatre "chaînes" à Winnipeg qui, en plus de leurs gros supermarchés, contrôlent un nombre important de nos épiceries locales. Il en résulte que la concurrence n'est qu'apparente dans bien des cas. Mais elle existe toutefois, et est très serrée, au niveau des supermarchés appartenant aux sociétés géantes telles Loblaw, Safeway, Dominion.

Ces sociétés multinationales peuvent se permettre des pertes importantes dans quelques-uns de leurs magasins pendant des périodes excédant parfois un an afin d'obtenir un pourcentage précis du marché, et d'obliger leur concurrents - petits ou gros - à fermer leurs portes. Ils n'ont qu'une technique: la guerre des prix, et qu'un but: augmenter leurs profits. Le bien du consommateur et du quartier leur importe peu.

La vie cachée de SuperValu

Ce genre de chose se passe présentement dans l'Ouest canadien, et Winnipeg est une des villes choisies pour ce jeu. On bâtit, ici, des SuperValu et des Food Barns, le premier de la société Loblaw, et le deuxième de celle de Safeway. Afin que vous puissiez comprendre un peu mieux ce qui se pase, étudions un peu la structure d'un de ces géants. Loblaw

Il y a une société canadienne géante, une compagnie-mère du nom de W. Garfield Weston Foundation, qui est l'une des plus grandes et des plus diversifiées des entreprises commerciales au Canada et aux É.-U. Elle a son siège social à Toronto, où elle a connu ses modestes débuts en 1882 alors que George Weston, qui n'avait que 16 ans, décida de prendre en charge ses "routes de pains". Nous connaissons tous les Boulangeries Weston, premiers succès de ce conte de fée. En 1982, cent ans plus tard, le groupe Weston a des ventes annuelles de plus de 7,4 billions de dollars.

La Weston Foundation s'est organisée trois groupes de compagnies: une pour le traitement de la nourriture, une pour la distribution, et l'autre pour les ressources naturelles.

La division de traitement comprend des meuneries, des boulangeries, des fabriques de biscuits et de bonbons, des usines de nourriture congelée, et une division de spécialités.

La division des ressources s'occupe des pêcheries et des produits forestiers, et a acquis des installations de mises en conserve de poisson, aussi bien que des usines de pâtes et papiers. Son marché s'étend jusqu'en Europe.

Celle qui nous intéresse le plus, toutefois, est la division de la distribution de la nourriture, l'élément le plus important de la Fondation. La distribution s'occupe de voir à ce que les produits alimentaires parviennent aux consommateurs. Ce sont les Compagnies Loblaw Ltée, dont 78% des actions ordinaires appartiennent à Weston, qui se chargent de cette distribution. En 1981, les compagnies Loblaw ont vendu pour 5,8 billions de dollars.

Prix plus élevés

Loblaw a deux genres de marchés: au détail et en gros, qui comprennent de gros supermarchés aussi bien que des petits commerces locaux. Le marché au détail est plus luxueux et les prix sont plus élevés. Le marché en gros est une entreprise plus modeste, sans à-côtés coûteux, genre entrepôt, avec des prix plus avantageux pour le consommateur.

Il nous est difficile de savoir si la différence existe réellement chez Loblaw, car il n'y a aucun de leurs marchés au détail dans l'Ouest canadien: ceux-ci n'existent qu'en Ontario et dans certains états des É.-U. Au Manitoba, il n'y a censément que des marchés en gros, sous les étiquettes suivantes: SuperValu, Shop Easy, OK Economy, Lucky Dollar, Red and White, Tom Boy, Economart, Shoprite et Loblaw.

Oui, oui, vous avez bien lu! Tous ces magasins font partie de l'organisation Loblaw, qui, à son tour, est une compagnie de la Weston Foundation dont les ventes se sont chiffrées à plus de 7,4 billions de $ en 1981.

9 968$ la page

Et maintenant comprenez-vous pourquoi, en dépit du fait que c'est censé être un "marché en gros", SuperValu est un grand magasin attrayant, offrant tant de variété? Il y a de très grosses sommes d'argent de la société multinationale derrière tout ça. Dans le monde des affaires de l'alimentation à Winnipeg, on dit que ces sociétés sont prêtes à perdre jusqu'à 1 million de dollars sur une période d'un an dans leur course pour l'obtention de leur part du marché à Winnipeg. Dans notre zone, c'est un fait connu que les ventes du SuperValu se chiffrent à plus de 800,000 $ par semaine.

C'est pourquoi ils peuvent se permettre d'annoncer comme ils le font. Savez-vous ce qu'il en coûte d'annoncer, en deux couleurs, dans le Winnipeg Free Press?

Sur semaine: une page complète, 7 958$41. le samedi: 1 page complète, 9 968$11. Il faut doubler ce prix si on veut deux pages complètes...

Gilberte PROTEAU

Les SOLIDES

C'est le premier ministre Trudeau lui-même qui a trouvé la devise qu'il fallait pour le journal universitaire Le RÉVEIL, qui prépare actuellement son Coup de majeur! Il a suggéré "Fais ce que doigt"! Quant à La LIBERTÉ qui n'a pas gagné le prix Révil (c'est une faute de frappe, bref une autre coquille), on avait proposé Entre le cauchemar et la dure réalité. Le RÉVEIL

Il y a peu de choses gratuites dans la vie... Quand on a le plaisir de faire un peu de vitesse au volant sans se faire prendre, on l'apprécie. Et dorénavant, meme si on se fait prendre en flagrant délit, il y a moyen d'aller en Cour suprême sans que ça coûte un sou, grâce à de nouvelles mesures qu'entend élaborer le nouveau secrétaire d'Etat, Serge Joyal. Mais si le billet de contravention est bilingue, ce n'est pas la peine de contester. De toute façon, une petite amende dépasse rarement les 25 ou 30$, l'équivalent d'un Coup de pouce à La LIBERTÉ qui donne un reçu pour les impôts en plus. Décidèmment, il y a bien peu de choses gratuites qui restent!

Comme vous le savez tous, un objectif de 50 mille $ a été fixé pour la campagne de Coup de pouce qui vient de commencer

Une méchante langue nous a fait valoir que si le United Way n'était pas capable d'atteindre son objectif à cause de la situation économique (pas comique) alors La LIBERTE ne réussirait pas non plus. Le défaitisme révolutionnaire n'étant pas toléré depuis 1980, on lui a dit: "Pouce, mais pouce égal

Un autre comique (pas économique) s'est lancé dans le jeu de mots en disant: Le coup de pouce sera un événement majeur si les Franco-Manitobains ne mettent pas La LIBERTE à l'index. On espère simplement ne pas s'être mis le pouce dans l'oeil. Jeux de mains, jeux de vilains

Comme la politique de la rédaction veut que l'on ne remplisse pas les colonnes du journal à se féliciter-remercier à grands coups de bravos mutuels et fraternels, c'est donc dans la rubrique des SOLIDES que nous rendrons un hommage appuyé à l'ex-commissaire scout Louis Kirouac qui a reçu de la main gauche du gouverneur général Edouard Premier la croix de Jérusalem, pour services émérites rendus au scoutisme. Nous sommes d'autant plus honorés que Louis a déjà travaillé à La LIBERTÉ. Toujours prêt , d'ailleurs. (Ceci était juste une SOLIDE pour rire.)



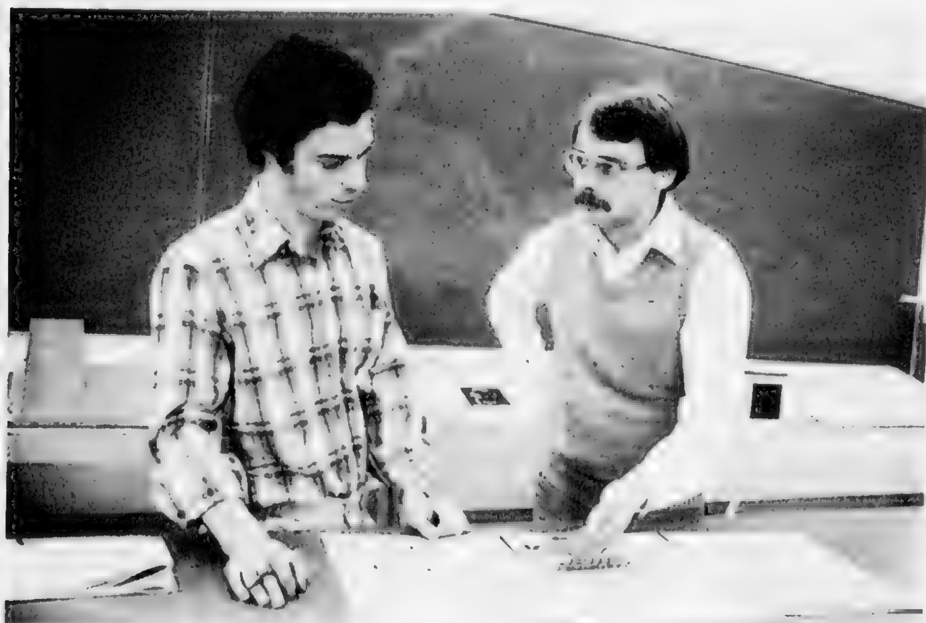
Christian Suche, le secrétaire-administratif, en train de servir une cliente. Les bureaux de La LIBERTÉ sont dans l'ancien juniorat, au Centre culturel franco-manitobain; et ils sont ouverts entre 9h00 et 12h00, puis entre 13h00 et 17h00.

À l'occasion du 7e Coup de pouce

L'équipe de La LIBERTÉ se présente...

Une fois n'est pas coutume. Ce n'est pas que l'équipe du journal a un goût tout particulier pour le vedettariat.

Mais à l'occasion de la campagne du coup de pouce, elle a décidé de se présenter aux lecteurs, qui ont bien le droit de savoir à quoi ressemblent les gens qui assurent la production de leur rendez-vous hebdomadaire.



Gilbert Painchaud (à gauche), le maquettiste, est en discussion avec Maurice Sabourin, le publicitaire, au sujet d'une annonce commerciale. Ils allient chaque semaine leurs compétences pour offrir le meilleur service possible aux annonceurs du journal.



Jean-Pierre Dubé, le rédacteur en chef ou, si l'on veut, le grand patron de l'équipe. Il est responsable du contenu rédactionnel et, des opérations du journal; et répond directement à Presse-Ouest Ltée, le conseil d'administration de La LIBERTÉ.



Bernard Bocquel, le rédacteur ou, si l'on veut, le deuxième journaliste. Actuellement, il s'occupe plus spécialement du réseau de correspondantes et de correspondants de La LIBERTÉ.



Christiane Dubé s'occupe de la typographie du journal et de la correction d'épreuves. Elle est d'excellente humeur car elle disposera bientôt d'une nouvelle machine pour assurer la composition.

Le CALENDRIER

Vendredi 19 novembre

- **Claude Mousseau** est à l'affiche au **Foyer** du CCFM, 340, boul. Provencher à Saint-Boniface.

- *La première de* ***"Cri du coeur"*** *de l'artiste* ***Léo Munger****, le 2e spectacle de la Série d'abonnement du* ***CCFM****, à 20h30, Salle Pauline-Boutal.*

- *Le film* ***"Death of a bureaucrat"*** *sera présenté à la* ***Galerie d'art*** *de Winnipeg, à 20h00, dans la série des films étrangers.*

- ***"Traffic"****, un film de Jacques Tati, sera présenté à 20h00 dans le théâtre de l'****ONF*** *par l'Association France-Canada.*

L'Alliance française du Manitoba *recevra le conférencier français* ***Michel Nusimovici****, qui traitera de la question des objets volants non-identifiés, à 20h00, au 156, Spence à Winnipeg.*

Samedi 20

- ***L'Orchestre symphonique de Winnipeg*** *présentera la première mondiale de "The Imperial Oil McPeek Pops Library", à 20h30 à la Salle du centenaire de la capitale.*

- *Une* ***comédie*** *dramatique pour les* ***enfants de 5 à 12 ans****, "New Canadian Kid", est à l'affiche à compter de samedi à 13h30 et 15h30 au Centre Kiwanis pour les sourds, 285, chemin Pembina à Winnipeg. Une production de* ***Prairie Theatre Exchange****.*

Dimanche 21

- **"Images du travail"** (Images of Labor) est le thème d'une exposition qui sera inaugurée dimanche au **Musée de l'homme et de la nature** de Winnipeg. Les oeuvres de 32 artistes américains de renom.

- Dévoilement d'une plaque commémorant le **60e anniversaire** de l'**incendie** du vieux **Collège de Saint-Boniface**, à 14h00 à l'entrée du poste **CKSB**, 607, Langevin à Saint-Boniface. Organisé par la Société historique de Saint-Boniface.

Lundi 22

- **Marius Lacasse**, machiniste de précision à Air Canada pendant 30 ans et maintenant président de l'Association des résidants au **Foyer Chez Nous**, sera l'invité de l'émission **Passé d'aujourd'hui** à CKSB à 9h00, lundi et mardi.

- Le film **"Les fleurs sauvages"** de Jean-Pierre Lefebvre sera présenté à 20h00 au 245, Main à Winnipeg. Une collaboration entre le **CCFM** et l'**ONF**, dans le cadre de l'ouverture officielle des locaux de l'**ONF**.

Mardi 23

- **"City in Siege** (1950)", un film sur l'**inondation** de 1950 sera présenté de mardi à jeudi inclusivement à l'**ONF**, à compter de 20h00. D'autres films sur le Manitoba sont également à l'affiche.

- **Jacques Nourissat** sera l'invité à l'émission **"Vidéo-perspectives"** à 22h30 au **Cable 13**. Le thème: Espérance de la famille brisée.

La Page de Bicolo ...

Allô toi!

Jeudi prochain je vais faire de la bonne tire pour fêter la Sainte-Catherine. Je te donne ma recette si tu veux l'essayer. Elle vient de ma grand-mère!

Bicolo



MÉTIERS ET PROFESSIONS

Tu peux reconnaître le métier ou la profession de certaines personnes par l'uniforme qu'elles portent. En regardant bien, nomme le métier ou la profession de chacun. Fais une croix *bleu* sous celui qui nous fait rire. Fais une croix *rouge* sous celui qui voyage dans l'espace.

Prépare-toi! La semaine prochaine j'arrive avec mon CONCOURS de Noël!



1) .... 2) .... 3) .... 4) ....

5) .... 6) .... 7) .... 8) ....

Peux-tu déchiffrer les noms des métiers dont les syllabes ont été déplacées?

LES 7 MÉTIERS

TRI EN CI LEC É ....

SI ME ER NUI ....

VA CUL TEUR TI ....

DON ER COR NI ....

ER PI É CI ....

ER BI PLOM ....

LAY BA EUR ....

Voici un des EXTRA-TERRESTRES, participation au Concours d'automne.



Rossel Comeau, 11 ans
La Salle, Manitoba

Courrier

Saint-Léon, Manitoba

Cher Bicolo,

Un gros merci bien spécial pour les deux beaux livres "Les trois petits cochons" et "Je suis ton petit oiseau". Merci aussi pour le macaron et le signet que tu m'as envoyés. Ils sont forts bien appréciés

Une amie, **Janine Cailler**

Cher Bicolo

Je te remercie de m'avoir envoyé le macaron, ma carte de membre et le signet. Ma soeur et mes frères aussi te remercient

Je voudrais recevoir le cahier "Je m'amuse avec Bicolo" et je t'envoie trois dollars

Merci!

Julie Cormier
726, boulevard Saint-Cyrille, O.
Québec, P.Q.

Fêtons la Sainte-Catherine!

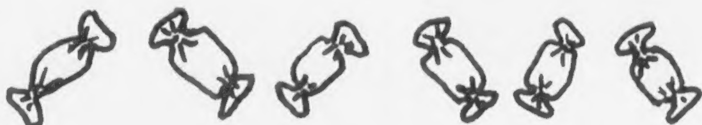
La fête de la Sainte-Catherine se célèbre le 25 novembre. C'est une coutume chez les Canadiens français de faire de la tire le jour de la Sainte-Catherine. Cette coutume nous a été transmise par nos ancêtres qui venaient de la Normandie.

Les familles et les voisins se réunissaient pour une grosse veillée avec violons, danses et bien sûr, de délicieux mets. Pour le dessert, l'on étirait et dégustait la fameuse tire.

Voici comment faire la tire de la Sainte-Catherine

1 tasse de mélasse
1 tasse de cassonade
1 cuil. à table de vinaigre
1/2 tasse d'eau
1 tasse de sucre blanc
1/2 tasse de sirop de blé d'Inde
1 cuil. à thé de bicarbonate de soude

Mets dans une marmite tous les ingrédients sauf le bicarbonate de soude. Fais bouillir doucement jusqu'à ce qu'une boule dure se forme quand tu mets quelques gouttes de sirop dans de l'eau froide. Retire du feu et ajoute le bicarbonate de soude. Brasse bien et verse dans une lèchefrite beurrée. Laisse refroidir. Il faut maintenant étirer ce mélange. Mets un peu de beurre sur tes mains propres et étire en tous sens. Elle deviendra dorée. Coupe en petits morceaux et déguste ton chef-d'oeuvre!



Un extra-terrestre,
dessin de Roxanne Bouchard, 9 ans,
de La Broquerie



Membre gagnant
No 5421
Daniel Rourke
123, Brentford, Winnipeg

Réponses: Métiers et professions
1. Marin 2. Facteur 3. Policier 4. Infirmière 5. Astronaute
6. Ballérine 7. Pompier 8. Médecin 9. Bouffon

Réponses: Les 7 métiers
1. Électricien 2. Menuisier 3. Cultivateur 4. Cordonnier 5. Épicier
6. Plombier 7. Balayeur

Les passe-temps des années noires

par Raymond Thuot

Saint-Malo avait une fromagerie, et comme preuve de son succès, avait installé un nouveau bassin de 7,000 livres en 1939. Au début de 1939, Haywood organisait une fromagerie. Un des problèmes semblait être que le village n'avait pas encore d'électricité. Une fois organisée, la fromagerie de Haywood a produit plus de 65,000 livres de fromage dans un peu plus de quatre mois et avait rapporté aux patrons plus de 5 800 $.

Durant la dépression, on voyait plus d'usines fermer leurs portes qu'on en voyait naître. Cependant, de temps en temps, on prenait connaissance de nouveaux projets.

À Saint-Boniface, en 1934, on annonçait l'ouverture d'une nouvelle manufacture, "La Great West Breakfast Food Co.". À Winnipeg, "Building Products Limited" allait établir une manufacture de produits de toits. Cette industrie devait donner de l'emploi à 30 hommes.

En 1936, la maison Couture et Toupin a obtenu le contrat pour la construction du terminus d'autobus qui fut bâti sur une partie du terrain de stationnement d'Eaton's, au coût de 60 000 $. Cette même compagnie a reçu en 1938, un contrat de 35 000 $ pour construire l'hôtel Cambridge sur la route Pembina, et un autre contrat pour la construction du couvent de Saint-Norbert.

1937 voyait la construction de deux nouvelles maisons d'affaires canadiennes-françaises à Saint-Boniface: un nouvel atelier de M. Giguère, bijoutier, et la pharmacie de M. Préfontaine. En 1939, c'était l'ouverture de la pharmacie Leclerc à l'angle sud-ouest des rues Marion et Des Meurons. Cette même année, c'était l'ouverture du nouveau dispensaire de l'hôpital de Saint-Boniface. Cet édifice devait servir à l'examen des malades qui n'avaient pas les moyens de se permettre un médecin privé. C'était une autre oeuvre des Soeurs de la Charité. En 1935, M. Ernest Gagnon, gérant d'affaires à l'hôpital de Saint-Boniface, avait donné une conférence au sujet de l'hôpital au Cercle ouvrier. M. Gagnon faisait remarquer que "l'hôpital fait beaucoup de charités inconnues du grand public; beaucoup de comptes restent impayés; des patients reçoivent l'hospitalité bien qu'on les sache insolvables." C'est peut-être un signe que la prospérité revenait au pays en 1939, car en novembre, on annonçait que le propriétaire du taxi, à Sainte-Anne, M. Félix Roque, venait de faire l'acquisition d'une automobile neuve, une Hudson à cinq places.



Une équipe de hockey vers 1930 (ASHSB).

Une des choses surprenantes durant la dépression fut le peu de crimes. On aurait cru que les gens réduits à la misère auraient été prêts à se tourner vers le crime pour satisfaire leurs besoins. Pourtant, les recettes des amendes en cour de police n'indiquaient pas une grande vague de crimes. Pour l'année 1937, le total était de 2 067 $ et pour 1938, seulement de 2 182 $. Même si l'on accepte que 2 000 $ était un montant considérable en 1937 en comparaison avec aujourd'hui, ce n'est pas encore un chiffre énorme.

C'était très rare que La LIBERTÉ mentionne un crime. Cependant, en 1934, un vol à main armée avait fait perdre 1 059$40 à la crèmerie de Saint-Boniface, et en 1937, deux bandits masqués avaient pénétré, "revolver au poing", dans les bureaux de la Compagnie Toupin et avaient emporté 1 700 $.

La LIBERTÉ, chaque semaine, fournissait une foule de détails plus ou moins importants mais souvent intéressants. Pour donner quelques exemples:

- 10 janvier 1934: Le premier prêtre né au Manitoba fut l'abbé L. de G. Bélanger.
- 12 septembre 1934: 175 élèves au collège de Saint-Boniface.
- 30 mai 1934: noms des Baccalauréat ès Arts au collège, M. Georges Ramaekers - médaille d'or de l'Université; M. René Letienne (3e année), 80 $; M. Arthur Lacerte (2e année), 60 $; M. Maurice Bélanger (1re année), 60 $.
- 6 novembre 1935: le mois d'octobre a été le plus froid à Winnipeg depuis 1887.
- 12 février 1936: le théâtre Walker passe aux mains de la ville de Winnipeg par suite de non-paiement de taxes.
- 4 mars 1936: le mois de février 1936 à brisé tous les records pour le froid: le 6 février - 43° F.

suite la semaine prochaine

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu, EVA LA TOURELLE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 31 décembre 1982.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 9e jour du mois de novembre 1982.

MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.



Offre d'emploi

GÉRANT - GÉRANTE

CAISSE POPULAIRE FRANÇAISE DE RÉGINA LTÉE

Fonctions: Responsable de développer et de gérer la caisse populaire d'après les politiques établies.

Responsable auprès du conseil d'administration.

Exigences: Une expérience dans la gestion d'une entreprise financière, surtout dans le domaine du crédit.

Une expérience en marketing sera un avantage.

Bilingue: français - anglais

Éducation: formation post secondaire ou au minimum une douzième année.

Salaire: $18,500 à 26,000 par an.

La Caisse de Régina: Actif de 1,4 million. Prêts de $600,000. Une personne à superviser. Proximité de la paroisse et des écoles françaises.

Date d'entrée en fonction: le 1er février 1983

Date limite du concours: le 3 décembre 1982

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

M. Joseph Couture, Président
Caisse populaire française de Régina Ltée
2517 - 25e avenue, Régina, Saskatchewan
S4S 4E8

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES en vue du projet indiqué ci-après, adressées au gestionnaire de district, finances et administration, Travaux publics Canada, pièce 632, Immeuble Harry Hays, 220-4e avenue, S.E., Calgary, Alberta, téléphone: (403) 231-5637, devront être reçues avant l'heure et le jour de la date de clôture mentionnée plus bas. Les documents relatifs à ce projet peuvent être obtenus des bureaux du département, dont l'adresse est ci-dessus, sur versement du dépôt requis.

Projet No 360085
Bowden, Alberta
Institution Bowden
Bâtiment du gymnase

Date de fermeture: 11h30 (MST), 10 décembre 1982
Dépôt: 250 $

On peut obtenir les documents contractuels de pièce 200, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta; pièce 632, 220-4e avenue, S.E., Calgary, Alberta; 1166, rue Alberni, Vancouver, Colombie britannique; 1100 Immeuble Motherwell, Régina, Saskatchewan; 2221, court Hanselman, Saskatoon, Saskatchewan; 201 Immeuble fédéral, 269, rue Main, Manitoba; 4900, rue Yonge, Willowdale, Ontario.

Les documents contractuels peuvent être consulté aux Bureaux de l'association des construction: Edmonton, Calgary et Red Deer, Alberta; Vancouver, C.B.; Saskatoon et Régina, Saskatchewan; et Winnipeg, Manitoba.

Centre d'offres: sous-entrepreneurs de commerces d'électricité et de mécanique pourront soumettre leur demande au centre d'offres situé dans les bureaux de l'Association de construction pièce 205, 7803-50e avenue, Red Deer, Alberta, pas plus tard que 14h00 (MST) mardi 7 décembre 1982, selon les "Standard Rules of Practice for Bid Depositories": (Projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)."

Renseignements addtionnels: P.H. Erkkila
Directeur-adjoint des projets
Tél.: (403) 420-3169

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous | The Public Service of Canada is an equal opportunity employer

Fonction publique Canada | Public Service Canada

Planificateur supérieur – projets de nouveaux parcs

Traitement: $34 160 – $38 536
plus indemnités de poste isolé
N° de réf.: 62-2152-2 (1143)

Ministère de l'Environnement
Parcs Canada
Yellowknife (T.N.-O.)

Nomination pour une période déterminée de cinq (5) ans prenant fin le 31 mars 1987.

Fonctions
Concevoir et réaliser des études de faisabilité pour la création de parcs et soumettre des projets appropriés; assurer la liaison avec les autres représentants gouvernementaux, avec les groupes d'autochtones et groupes d'intérêts spéciaux en ce qui concerne les initiatives axées sur la création de parcs dans la région des Territoires du Nord-Ouest.

Conditions de candidature
Grade acceptable d'une université reconnue avec spécialisation en planification urbaine, rurale, communautaire ou environnementale, en aménagement des terrains, ou dans une autre spécialité appropriée. Expérience de la planification d'un parc national ou équivalent (d'un parc provincial de grande dimension, par exemple); expérience de la conception et de la réalisation d'importants travaux de planification d'une grande complexité; expérience du travail en collaboration avec le public ainsi qu'avec d'autres organismes gouvernementaux sur des projets de planification. La connaissance de l'anglais est indispensable.

N° d'autorisation: 622-222-001

Renseignements supplémentaires
Les indemnités de poste isolé varient de $2 175 à $6 007. L'ensemble des avantages sociaux sont offerts. Un logement pourra être mis à la disposition du titulaire.

De plus amples renseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante.
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Delilah Larocque, Agent de dotation
Bureau de district des T.N.-O.
Commission de la Fonction publique du Canada
C.P. 2730
Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2R1
Date limite: Les formulaires de demande doivent avoir été reçus ou expédiés (le cachet postal en faisant foi) au plus tard: le 26 novembre 1982

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada